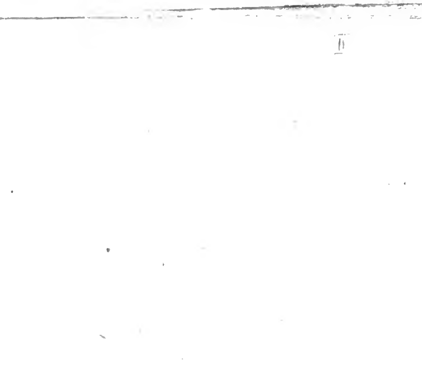








OBSERVATIONS

CRITIQUES ET ARCHEOLOGIQUES

SUR L'OBJET DES

REPRESENTATIONS ZODIACALES

QUI NOUS RESTENT DE L'ANTIQUITÉ.

Ouvrages du même auteur, chez le même libraire.

Essai sur la Topographie de Syracuse à l'époque du siége de cette ville par les Athéniens, pour servir à l'intelligence de Thucydide et de plusieurs autres auteurs anciens; in-8° avec un plan de Syracuse. *Paris*, 1813.

Recherches géographiques et critiques sur le livre de *Mensurâ orbis terræ*, par Dicuil, composé en Irlande, au commencement du 9e siècle, suivies du texte restitué; in-8°. *Paris*, 1814.

Considérations générales sur l'évaluation des monnaies grecques et romaines et sur la valeur de l'or et de l'argent avant la découverte de l'Amérique (contenant la réfutation du système de M. le marquis Germain-Garnier); in-4°. *Paris*, 1817.

Recherches pour servir à l'histoire de l'Egypte pendant la domination des Grecs et des Romains, tirées des inscriptions grecques et latines relatives à la chronologie, à l'état des arts, aux usages civils et religieux de ce pays; in-8°. *Paris*, 1823.

DE L'IMPRIMERIE D'AUGUSTE BOBÉE,
RUE DE LA TABLETTERIE, N° 9.

17

OBSERVATIONS

CRITIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

SUR L'OBJET DES

REPRÉSENTATIONS ZODIACALES

QUI NOUS RESTENT DE L'ANTIQUITÉ;

A L'OCCASION

D'UN ZODIAQUE ÉGYPTIEN

PEINT DANS UNE CAISSE DE MOMIE QUI PORTE UNE INSCRIPTION GRECQUE DU TEMPS DE TRAJAN;

PAR M. LETRONNE,

MEMBRE DE L'INSTITUT (ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES), ETC.;

Lues à l'Académie dans les séances des 16 et 30 janvier 1824.

Σοφώτατον τῶν ὄντων, χρόνος· ἀνευρίσκει γὰρ πάντα. THALES MILESIUS.

A PARIS,
CHEZ AUGUSTE BOULLAND, LIBRAIRE,
RUE DU BATTOIR-SAINT-ANDRÉ, N° 12.

MARS 1824.

A Monsieur

Frédéric Cailliaud.

Monsieur,

C'est à vous que nous sommes redevables du monument qui a fourni le sujet des Observations suivantes; c'est vous qui les avez sollicitées; il est juste que je vous en fasse hommage. En montrant qu'un petit nombre de caractères grecs, presque effacés, peuvent conduire à des résultats qui ne sont pas sans importance pour l'histoire, ces Observations seront, je l'espère, une preuve nouvelle du vif intérêt que tous les hommes éclairés doivent prendre au moindre vestige de l'art ou des usages des peuples anciens.

J'ai déjà eu l'occasion d'appeler l'attention des savans sur une découverte qui a signalé votre premier voyage dans les Oasis, je veux parler de celle de deux décrets romains, remplis de faits neufs et curieux, relatifs à l'administration de l'Egypte.

Ce serait pour moi une grande satisfaction, si j'avais réussi, en signalant quelques-uns des nombreux résultats de vos deux voyages, à augmenter, en quelque chose, la reconnaissance que vous doit le monde savant, pour le zèle courageux qui vous les a fait entreprendre et qui vous a soutenu au milieu des fatigues et des dangers.

Letronne.

Paris, 1er Février 1824.

VI

TABLE
DES CHAPITRES.

1

Correction relative à la note 1, *p.* 48.

Au moment du tirage de cette dernière feuille, je reçois une lettre de M. le lieutenant-colonel Leake qui a bien voulu, sur mon invitation, examiner le coffre de la momie trouvée par M. Grey et maintenant déposée au Musée Britannique. Il m'annonce que ni lui ni le Conservateur du Musée, M. Combe, n'ont aperçu de représentation zodiacale d'aucune espèce parmi les peintures de la caisse. M. Cailliaud aura confondu cette momie avec une de celles qui ont été retirées du même caveau, peut-être celle de Sôter qui a été brisée sur le lieu.

Errata.

P. 48, note 1, au lieu de p. 21, lisez 27.
P. 49, note 4, —— 17, — 23.

AVERTISSEMENT.

Les zodiaques égyptiens sont jugés définitivement, quant à l'époque de leur *exécution*. Tandis qu'on s'efforçait de découvrir cette époque par l'interprétation astronomique des emblêmes dont ils se composent, les philologues et les antiquaires ont abordé la question par un autre côté, et sont parvenus facilement à la résoudre. L'examen approfondi des inscriptions en caractères grecs et en hiéroglyphes phonétiques gravées sur les temples où ces zodiaques ont été découverts, vient de démontrer qu'aucun d'eux n'est antérieur à la domination romaine en Egypte. [1]

Ce fait capital, une fois mis hors de doute, il devait s'élever, dans l'esprit des hommes attentifs, plusieurs questions nouvelles : Pourquoi ces zodiaques sont-ils tous d'une époque si récente ? Pourquoi n'en trouve-t-on pas également dans ceux des temples égyptiens dont la construction porte des caractères indubitables d'une assez grande antiquité ? Ces questions étaient de nature à exciter d'autant plus d'in-

[1] Voyez mes *Recherches pour servir à l'histoire de l'Egypte, pendant la domination des Grecs et des Romains*, etc. Introd. p. xxxviij, et p. 450.

térêt, qu'avec un peu d'attention il était facile de s'assurer que parmi les autres représentations zodiacales qui nous restent de l'antiquité grecque et romaine, il en est très peu qu'on puisse faire remonter d'une manière certaine avant l'ère vulgaire, et que la plupart sont postérieures au premier siècle de cette ère. On ne pouvait s'empêcher de lier ensemble ces deux faits remarquables, et de soupçonner qu'ils dépendent de la même cause. Par une induction toute naturelle, on devait croire que de telles représentations tiennent probablement à un ordre d'opinions et de croyances qui seront devenues vulgaires à une époque assez tardive, et n'auront trouvé leur expression, sur les monumens de la religion ou de l'art, que lorsqu'entrées dans le cercle des idées dominantes, elles auront formé, en quelque sorte, un besoin nouveau de la société. Dans ce cas, il était difficile de ne pas attribuer presque tous ces zodiaques au développement de l'astrologie, cette science mensongère, née chez les Orientaux, et qui semble n'avoir acquis une grande influence, chez les Grecs et les Romains, qu'à partir de l'ère chrétienne.

Quoiqu'une considération si simple ressortît avec évidence des faits exposés dans mes *Recherches pour servir à l'Histoire de l'É-*

gypte, les inductions qui l'appuient ne se sont réellement présentées à moi que lorsqu'un fait nouveau est venu servir de lien commun à une multitude de renseignemens, sur lesquels je ne m'étais point appesanti.

Ce fait nous est révélé par une des momies que M. Cailliaud a rapportées tout récemment de Thèbes. Donner l'explication de ce curieux monument, montrer son rapport avec l'objet des autres représentations zodiacales qui nous restent de l'antiquité, et avec l'esprit général de l'époque à laquelle il appartient; tel est le but que je me suis proposé dans ces *Observations*.

J'aurais pu attendre, pour les rédiger, qu'un plus grand nombre d'indications du même genre fussent venues confirmer les conséquences que j'en ai tirées. On trouvera peut-être encore que j'ai mis trop de précipitation à composer, et surtout à publier un écrit qui touche à beaucoup de points de l'antiquité, combat plusieurs opinions soutenues par des gens habiles, et tend à en établir d'autres que je crois nouvelles. En se hâtant ainsi, on court le risque, malgré le soin le plus scrupuleux, de commettre plus d'une erreur de détail dans un champ aussi étendu, de négliger des faits importans, de ne point apercevoir tous les rapports

des objets, ou d'en voir qui n'existent pas, et d'effleurer beaucoup de questions qui mériteraient d'être approfondies. Comme cet inconvénient ne peut tomber que sur l'auteur, je m'en inquiète assez peu ; mais il m'a toujours semblé très utile aux intérêts de la science, d'appeler promptement la discussion et la critique sur les points de vue que suggère la découverte de faits nouveaux; et c'est ce qui m'a déterminé à ne pas différer la publication de cet opuscule.

Je le livre à l'examen des savans; ils y verront, du moins, que l'auteur est animé d'un désir sincère de la vérité, qu'il la cherche avec ardeur partout où il espère la découvrir. C'est pour tâcher d'atteindre ce but, qu'il discute toutes les opinions qui se rencontrent sur sa route, et qu'il les examine en elles-mêmes, quelle que soit la patrie de ceux qui les ont émises; car, à ses yeux, les opinions scientifiques ne sont d'aucune nation : elles sont vraies ou fausses, certaines ou douteuses, et rien de plus.

Ce que j'ai fait à l'égard des autres, je désire qu'on le fasse pour moi-même, persuadé que la vérité ne peut sortir que de la discussion libre des opinions contradictoires.

OBSERVATIONS

CRITIQUES ET ARCHEOLOGIQUES

SUR L'OBJET DES

REPRÉSENTATIONS ZODIACALES

QUI NOUS RESTENT DE L'ANTIQUITÉ.

LORSQU'AU retour de ses périlleux voyages en Egypte et en Ethiopie, M. Cailliaud fit connaître aux savans et aux curieux la collection intéressante qu'il avait rassemblée, leur attention se porta principalement sur une momie, trouvée à Thèbes, qui présentait des caractères qu'on n'avait encore vus sur aucun monument de ce genre. La forme singulière de la caisse, les peintures hiéroglyphiques dont elle était couverte, le zodiaque qui fait partie de ces peintures, l'inscription grecque tracée à l'extérieur, la grosseur énorme de la momie, la couronne qui décorait sa tête, tout semblait se réunir pour exciter la curiosité la plus vive.

Dans l'espoir de trouver, à l'intérieur, soit des papyrus grecs ou égyptiens, soit d'autres indications propres à jeter du jour sur tant de circon-

stances si peu connues, M. Cailliaud a fait ouvrir cette momie, le 30 novembre dernier. « Malheureu-» sement, dit l'auteur de la Notice [1] publiée à ce » sujet, cette opération n'a produit que du baume » et des linges, et aucune des espérances qu'on en » en avait conçues ne s'est réalisée. [2] »

[1] Insérée dans le Moniteur du 23 décembre 1823.

[2] P. 1488, col. 1. fin. — Je vais reproduire ici les passages de cette Notice qui se rapportent à mon sujet :

» Entr'autres objets précieux que M. Cailliaud a rapportés de son dernier voyage en Egypte, et qui composent son riche cabinet égyptien, les curieux et les antiquaires avaient distingué une belle momie d'un volume et d'un poids extraordinaires ; la tête portait une couronne formée de lames de cuivre doré et de boutons, imitant la feuille et le jeune fruit de l'olivier. Elle se recommandait encore à l'attention des savans par la caisse qui lui sert d'enveloppe. Au fond est peint un zodiaque dont les figures ressemblent beaucoup à celles du zodiaque de Dendéra, et le dessus de la boîte porte une *petite inscription grecque presque effacée ;* le mot de Pétéménon, qui est en tête, se lit aussi en grec cursif à la marge d'un petit papyrus hiéroglyphique, qui paraît avoir été déposé sur la momie, entre les bandelettes extérieures. Enfin, la largeur de la tête et celle des pieds étaient démesurées. . . . . .

» Le 30 novembre dernier, M. Cailliaud a procédé à l'ouverture de la momie. . . . .

» On a commencé par peser et mesurer exactement la momie avec toutes ses enveloppes. Le poids a été trouvé de 106 kilogrammes. . . . .

» Après cette opération, l'on a enlevé la bandelette étroite qui fixait autour du corps une toile couverte de peintures et d'hiéroglyphes, avec des ornemens qui sont peu communs en Egypte ; au-dessous étaient plusieurs toiles grossières, mais so-

Après le mauvais succès de cette opération, il restait peu d'espoir d'expliquer ce singulier mo-

lides, formant la première enveloppe, que l'on a enlevée facilement. La deuxième enveloppe était maintenue autour du cou à l'aide d'nn nœud que les marins appellent *nœud plat*; au-dessous, plusieurs bandelettes de toile un peu moins grosse, et trois petites serviettes ou écharpes pliées en plusieurs doubles. La troisième enveloppe était disposée de la même manière ct formée de bandelettes, de serviettes, et de pièces longues servant à soutenir les côtés. Dans la quatrième enveloppe, on a trouvé des bandelettes de linges plus grands, mais vieux et grossiers; quatre tuniques égyptiennes on sans manches, et décousues pour s'appliquer sur le corps; une grande pièce enveloppaut tout le corps, et fixée par nn bitume noir, avec d'épaisses couches de ce bitume autonr de la tête et des pieds. Ces tuniques ont une ouverture de 10 pouces pour passer la tête, et deux semblables ponr passer les bras. La cinquième enveloppe présentait des bandelettes placées en longueur, liant les pieds à la tête, des bandes transversales, quatre grandes pièces entourant le corps; le tout de toile un pen plus fine. La sixième enveloppe était formée de bandes transversales teintes en jaune pour avoir été pénétrées d'un bitume de cette conleur on y avoir été trempées, et de quinze pièces de toile semblables. La septième et dernière enveloppe était pénétrée de bitume noir et formait six pièces adhérentes ensemble par le baume [1]; après quoi il ne restait plus qu'une couche mince à ôter pour arriver à la peau. On a remarqué, comme à l'ordinaire, les orteils enveloppés séparément; les bras et les mains sont étendus le long des cuisses; le sujet est du sexe masculin, et paraît être un homme de quarante-cinq à cinquante ans au plus. La poitrine et une partie de l'abdomen sont dorés inégalement sur

[1] Les autres linges pouvaient s'isoler facilement. On a mesuré 580 mètres de bandelettes de 2 ct 3 pouces de largeur, ct 250 à 300 mètres carrés de toiles diverses (environ 2,800 pieds carrés).

nument ; mais, par bonheur, ce qu'on avait en vain cherché dans l'intérieur de la momie, se trouvait parmi les peintures de la caisse. Le zodiaque dont elles nous offrent la représentation, et

l'épiderme. L'abdomen ayant été ouvert, on y a trouvé beaucoup de baume noir, mais aucun objet étranger; point de manuscrit entre les cuisses ni sous les bras ; le long des jambes, de fortes masses de baume noir d'une belle qualité. L'enlèvement de ces innombrables bandelettes et enveloppes a duré près de trois heures, encore a-t-on fait souvent usage d'outils tranchans ; mais cette longue opération n'a rien produit que du baume et des toiles, et aucune des espérances qu'on avait conçues ne s'est réalisée. . . . .

» Après avoir enlevé la dernière couche de linge et de bitume, immédiatement appliquée sur la peau, on a trouvé sept à huit épaisseurs d'une toile assez fine. Plusieurs parties des bras sont dorées par place, comme la poitrine. . . . .

» On remarque que le profil est plus droit, et le front moins incliné que dans les momies ordinaires. Les cheveux, conservés parfaitement, sont fins et légèrement frisés. . . . .

» M. Cailliaud a découvert, au-dessous de chacun des yeux et sur les pommettes des joues, une lame d'or, représentant la figure d'un œil avec les cils; sur la bouche, il a trouvé encore une lame d'or, assez semblable pour la forme à une langue, et posée perpendiculairement à la commissure des lèvres, lesquelles sont parfaitement closes. C'est une double singularité dont nous ne connaissions aucun autre exemple. . . . .

» En examinant de près les langes de la momie, on a trouvé une tunique raccommodée, avec des pièces rapportées adroitement; une autre contenant plusieurs caractères écrits à l'encre, enfin, une belle écharpe avec des franges et un galon, marquée des initiales du nom grec du personnage : cette marque est faite avec le point de la broderie au crochet. . . . .

les faibles débris d'une inscription grecque *presque effacée*, devaient fournir les élémens d'une explication complète, et conduire à des résultats qu'on était loin d'espérer.

Les premières personnes qui, dans le cabinet de M. Cailliaud, virent et examinèrent cette momie, étant du nombre de celles qui persistent, en dépit des faits, à regarder les zodiaques égyptiens comme appartenant à une haute antiquité, prononcèrent d'abord que la caisse de cette momie, et la momie elle-même, remontent à une époque reculée. Leur illusion éprouva quelque contrariété, lorsqu'après avoir retourné la caisse, elles aperçurent, au milieu des hiéroglyphes, les restes d'une inscription grecque : le sens de cette inscription ne leur était pas connu; mais son existence seule compromettait gravement l'antiquité du zodiaque, en attestant qu'il avait été dessiné à l'époque où la langue grecque fut employée en Egypte concurremment avec celle du pays.

A dire vrai, elle ne faisait que confirmer ce qu'on devait induire de la forme de la caisse, entièrement différente de toutes celles que l'on connaît, et presque semblable à un sarcophage grec ou romain, et du style des peintures qui, aux yeux des personnes habituées à voir et à comparer les productions de l'art égyptien de diverses époques, paraissaient, dès le premier aperçu, ne pouvoir appartenir qu'au temps de la domination grecque ou romaine.

Les diverses circonstances qui accompagnent ce monument en faisaient donc une sorte d'énigme, dont nous étions tous intéressés à deviner le mot. Plusieurs fois j'avais annoncé à M. Cailliaud que ce secret nous serait révélé sans doute, si l'on parvenait à déchiffrer l'inscription grecque. C'est dans l'espoir que mes efforts ne seraient pas sans quelque succès, qu'il me fit remettre, le 7 janvier dernier, le *fac simile* de cette inscription, en m'invitant à m'en occuper. Je me suis livré sans retard à cet examen; et je crois être parvenu, après la restitution complète de l'inscription, à expliquer tout ce qui, dans l'ensemble de ce monument, avait excité une curiosité si vive.

Je vais faire passer successivement sous les yeux du lecteur tous les points qui m'ont paru mériter une sérieuse attention, soit par leur importance absolue, soit par celle des questions auxquelles ils se rattachent.

Ces Observations sont divisées en deux parties subdivisées chacune en plusieurs chapitres: dans la première, j'examine le monument en lui-même; dans la seconde, j'examine le zodiaque, peint au fond de la caisse de la momie, relativement à l'esprit du temps et du pays, et aux autres représentations antiques du même genre.

PREMIÈRE PARTIE.

Détails archéologiques et paléographiques qu'offre le monument.

CHAPITRE PREMIER.

Restitution de l'inscription grecque. — Le personnage est Ammonius, fils de Sôter. — Époque de sa mort. — Durée de sa vie.

L'inscription, composée d'environ cent quarante lettres, occupe une bande étroite qui tient toute la longueur de la caisse.

Le commencement est assez lisible; et, au premier aperçu, il est facile d'y distinguer le nom du personnage dont la caisse avait contenu le corps; savoir: ΠΕΤΕΜΕΝΩΝ Ο ΚΑΙ ΑΜΜΩΝΙΟϹ, *Pétéménon, dit Ammonius.* Cette première indication toute seule prouve, ce qui était encore un objet de doute pour quelques personnes, que la momie appartient bien réellement à cette caisse et n'y a pas été placée après coup. Leurs scrupules me semblaient déjà d'autant moins fondés, que la grandeur de la caisse est dans un rapport évident avec le volume de la momie. Le double nom de *Pétéménon* dit *Ammonius* décide la question; car on lit dans un papyrus égyptien, trouvé sous une des enveloppes de la momie,

le nom ΠΕΤΕΜΕΝΩΝ en grec ; et une belle écharpe, qui faisait partie des langes de la momie, porte les lettres grecques ΑΜ qui sont les initiales du nom du personnage.

Mais la lecture du reste de l'inscription n'était pas aussi facile que le commencement. L'auteur de la notice, déjà citée, ne désigne cette inscription que par les mots : *petite inscription presque effacée*, qui lui conviennent fort bien en effet, mais qui donnaient peu d'espoir d'en découvrir le sens. Là, des lettres entières ; ici, des portions considérables et presque toujours la partie supérieure et le milieu des lettres ont disparu entièrement. Néanmoins, en suivant exactement les plus faibles de ces traces, je crois en avoir fait une restitution qui n'offre rien de conjectural sur aucun point important ; on peut en juger en comparant l'analyse suivante avec le *fac simile* (A) où j'ai marqué en traits pleins toutes les traces conservées, et en traits déliés tout ce qu'il m'a fallu ajouter pour compléter les lettres ou remplir les lacunes.

Après les deux noms ΠΕΤΕΜΕΝΩΝ Ο ΚΑΙ ΑΜΜΩΝΙΟϹ, je lis sans nul doute ϹΩΤΗΡΟϹ ; c'est le nom du père d'Ammonius : on distingue ensuite un Κ, puis un *omicron*, un trait vertical, légèrement marqué ; et, un peu au-dessus, un trait arrondi qui ressemble à la partie supérieure d'un Ρ, lettre qui est elle-même à peu près sûre. Vient ensuite une lacune d'environ trente-six lettres, dont on n'aperçoit de loin en loin

que des traces fort imparfaites, insuffisantes le plus souvent pour faire deviner à quelle lettre elles appartiennent. Cette lacune est suivie de plusieurs lettres légèrement érasées qui forment clairement le mot ΑΜΜωΝΙΟΥ. Je dirai tout-à-l'heure comment on peut remplir cette grande lacune : il faut continuer de lire le reste, qui est le plus important et peut être restitué avec toute certitude.

On lit d'abord distinctement le mot ΕΤωΝ; viennent ensuite dix lettres, dont la partie supérieure seule est conservée, mais qu'il est impossible de lire autrement que ΕΙΚΟϹΙ ΕΝΟϹ : ce commencement nous annonce la formule tumulaire servant à indiquer l'âge auquel une personne est morte, comme : Μένανδρος..... ἐγεννήθη ἐπὶ ἄρχοντος Σωσιγένους, ἐτελεύτησεν ἐτῶν Ν̄ καὶ Β̄ [1]. Ici le verbe ἐτελεύτησε a dû être placé après l'indication de l'année. Voyons si l'analyse vérifiera cette conjecture.

Après le nombre d'années, doit venir celui des mois; et en effet, on distingue les restes des trois lettres Μ Η Ν, puis les deux courbes inférieures d'un ω, et enfin une lacune d'une lettre; on a donc sans nul doute le mot ΜΗΝωΝ. Immédiatement après, on aperçoit les rudimens imparfaits, mais distincts, d'un Δ surmonté d'une barre transversale, ce qui nous indique la lettre numérique de τεττάρων, *quatre*. Ainsi le personnage avait vécu vingt-un ans quatre mois. Il est facile ensuite de reconnaître un Κ et

[1] Gruter, MXXVII, 2. — Corsini, *Fast. Att.* IV, 76.

l'abréviation des deux lettres AI, ce qui nous donne KAI. Cette conjonction appelle tout naturellement le mot HMEPΩN, qu'on reconnaît en effet dans les restes des six lettres qui suivent; enfin, les deux mots εἴκοσι δύο, très reconnaissables, nous donnent la durée précise de la vie de Pétéménon; savoir : ἐτῶν εἴκοσι ἑνὸς, μηνῶν Δ̄, καὶ ἡμερῶν εἴκοσι δύο; *vingt-un ans, quatre mois et vingt-deux jours.*

On ne saurait méconnaître non plus les lettres ετεεαεΥΤΗ qui viennent ensuite, et qui nous annoncent clairement le verbe ἐτελεύτησε (*il mourut*), ou ἐτελεύτησεν, selon l'orthographe très souvent employée dans les anciens manuscrits et dans les inscriptions. La fin de ce mot, à en juger par l'espace, a dû être écrite d'une manière abrégée, comme le καί devant ἡμερῶν : après le mot *il mourut*, vient nécessairement l'époque de la mort, qui doit être exprimée en années du prince régnant. En effet, on voit immédiatement après, un trait vertical, commencement d'un *iôta*, puis deux traits circulaires qui ne peuvent appartenir qu'à un *omicron* ou à un *thêta*; le choix ne saurait être douteux, puisqu'ils sont suivis d'un autre trait vertical terminé par une queue arrondie, qui est la sigle du mot ἔτους ou λυκάβαντος (*de l'année*); on doit donc lire ΙΘ̄ L, *l'an XIX*. La dernière lettre est suivie des mots ΤΡΑΙΑΝΟΥ ΤΟΥΚΥΡΙΟΥ ΠΑΥΝΙ Η̄, qu'il est impossible de méconnaître d'après les traces des lettres : l'inscription se termine donc par : ἐτελεύτησε ΙΘ̄ L Τραϊανοῦ τοῦ κυρίου, παϋνὶ Η̄, *il mourut l'an XIX de Trajan le Seigneur, le* 8 *du mois payni*; ce qui

répond au 2 juin de l'an 116 de notre ère. Ainsi nous connaissons d'une manière certaine la durée de la vie du personnage, l'époque de sa mort, et conséquemment celle de la caisse de la momie et de toutes ses peintures.

Il faut maintenant revenir sur la lacune que nous avons laissée au commencement. Il serait assez naturel de présumer qu'elle contenait l'époque de la naissance du personnage; mais cette conjecture est repoussée par une difficulté décisive; c'est le mot ΑΜΜΩΝΙΟΥ qui termine cette lacune : ce nom propre, au génitif, annonce qu'il y avait auparavant le nom d'un personnage dont cet Ammonius était le père : or, on ne pourrait lier cette circonstance avec l'énoncé de la date de la naissance de Pétéménon.

Je trouve des secours pour résoudre ces difficultés dans deux inscriptions presque semblables, qui sont venues l'une après l'autre confirmer d'une manière très heureuse les restitutions exposées ci-dessus. L'une est tracée sur une caisse de momie trouvée à Thèbes par M. Grey : elle a été lithographiée par la Société égyptienne de Londres, ainsi que le profil de la caisse sur laquelle on la trouve; et c'est M. Champollion le jeune qui m'en a donné connaissance. J'en reproduis ci-après le *fac simile* (B), que je lis de cette manière:

Ταφὴ Τφοῦτος Ἡρακλείου Σωτῆρος, μητρὸς Σαραποῦτας· ἐγενήθη (sic) *τῷ* ϵ̄ L *Ἀδριανοῦ τοῦ κυρίου, ἀθὺρ* ΙΒ̄· *καὶ*

ἐτελεύτησεν, τῷ ΙΑ̅ L *μηνὶ τυβὶ* Κ̅, *ἐτῶν* ς̅, *μηνῶν δύο* [*καὶ*] *ἡμερῶν* Η̅ (1), *καὶ ἐτάφη τῷ* ΙΒ̅ L *μηνὶ ἀθὺρ* ΙΒ̅.

« Cercueil de Tphout, fille (2) d'Héraclius Sôter et » de Sarapout. Née la ve année d'Adrien le » Seigneur, le 12 d'athyr, elle est morte la xie » année le 20 tybi, à l'âge de six ans, deux mois » et dix-huit jours, et a reçu la sépulture en l'an » xii, le 12 d'athyr. »

Avant d'aller plus loin, je dois remarquer que la lettre numérique, qui indique l'année de l'empereur, est suivie de la sigle du mot *ἔτους* ou *λυκάβαντος*, figurée comme dans notre inscription, ce qui confirme encore la manière dont j'ai restitué le trait vertical qui suit le Θ dans l'énoncé de la date (3). En

(1) Il est facile de voir que le *fac simile* n'est point exact dans le figuré de deux chiffres : en lisant Ἀθὺρ ΙΒ̅ au lieu de Β̅ et τυβὶ Κ̅, je crois m'éloigner le moins possible de ce *fac simile ;* d'athyr à tybi, il y a deux mois, et du 12 au 20, il y a huit jours. La sépulture a donc eu lieu le jour même de la naissance ; ce qui n'est peut-être pas un effet du hasard, et rentre dans les idées astrologiques dominantes à cette époque.

(2) Je dis *fille*, parce que les noms en οῦτ paraissent avoir été propres aux femmes.

(3) Depuis que ces diverses observations ont été lues à l'Académie, elles ont reçu une autre confirmation. Mon savant confrère, M. Raoul-Rochette a lu, dans la séance du 30 janvier, une note sur une inscription grecque, publiée dans un journal allemand, et qui a beaucoup d'analogie avec les précédentes; la copie est ainsi conçue : ϹΕΝΧΩΝϹΙϹ Η ΚΑΙ ϹΑΠΑΥΛΙϹ ΠΡΕϹΒΥΤΕΡΑ ΠΙΚΩΤΟϹ ΓΕΝΝΗΘΕΙϹΑ ΤΩΙ Δ̅Ι̅ ΘΕΟΥ ΤΡΑΙΑΝΟΥ ΠΑΧΩΝ ΙΖ̅ ΕΤΕΛΕΥΤΗϹΕΝ ΤΩΙ ΘΙ̅ ΑΝΤΩΝΙΝΟΥ ΚΑΙϹΑΡΟϹ ΚΥΡΙΟΥ ΦΑΜΕΝΩΘ ΙΕ̅ ΩϹΤΕ ΕΒΙΩϹΕΝ ΕΤΗ ΜΔ̅ ΜΗΝΑϹ ΔΕΚΑ · ΘΑΡϹΕΙ. « Senchonsis, dite Sapaulis, fille

second lieu, nous trouvons ici la même irrégularité que dans l'autre inscription, où le nombre des années et des jours est donné en toutes lettres, et celui des mois exprimé par un chiffre; l'on voit deux chiffres après μηνῶν et ἡμερῶν, et le mot δύο, en toutes lettres, après μηνῶν (1). Ces deux observations lèvent toute difficulté sur la restitution que j'ai faite des endroits semblables.

Cette seconde inscription nous intéresse à d'autres égards; d'abord, la formule en est conçue de la même manière, et sert à confirmer la restitution de

» aînée de Picôt, née la IVe année du divin Trajan, le XVII de » pachôn (12 mai 101 de J. C.); elle est morte la XIe année » d'Antonin-le-Seigneur, le XV de phaménoth (11 mars 146 » de J. C.), en sorte que la durée de sa vie a été de quarante « ans et dix mois. Prends courage. » M. Raoul-Rochette a fait ressortir les circonstances curieuses de cette inscription, et surtout l'accord qui existe entre l'intervalle ici marqué, et la durée connue des règnes de Trajan et d'Adrien; ce qui confirme le calcul adopté par les chronologistes. J'ai lu l'an IV et l'an IX, et non pas l'an XIV et l'an XIX; 1° parce que, sur *aucun* monument relatif à l'Egypte, les nombres ne sont exprimés dans l'ordre inverse; 2° parce qu'avec les chiffres indiquant les années du règne, se trouve toujours, soit le mot ἔτος, soit la sigle L, placée avant ou après; de manière que, sans aucun doute, dans ΤΩΙ ΔΙ et ΤΩΙ ΘΙ, le jambage qu'on a pris pour l'expression de la dixaine, n'est autre chose que cette sigle, mal figurée, qui se voit dans les deux inscriptions des momies de Pétéménon et de Tphoût : c'est ce que prouvera certainement le *fac simile*, quand nous le connaîtrons.

(1) La même remarque s'applique à l'inscription, rapportée dans la note précédente, et qui m'a été connue depuis.

l'autre; ensuite, elle est placée sur une caisse de momie de forme carrée, comme celle qu'a rapportée M. Cailliaud, et couverte également d'hiéroglyphes qui paraissent assez grossièrement faits, ce qui est une analogie de plus : en outre, la date est très peu éloignée de celle de l'autre; car la jeune fille dont cette caisse a contenu le corps, était née le 12 d'athyr de la v[e] année d'Adrien, ou le 8 novembre de l'an 120 de notre ère : elle mourut le 20 tybi de la XI[e] année, ou le 16 janvier de l'an 127; et elle fut ensevelie le 12 d'athyr, ou le 8 novembre de cette même année 127; ainsi l'époque de sa mort n'est postérieure que de dix ans, sept mois et quelques jours à celle de la mort de Pétéménon. On voit, de plus, qu'il s'est écoulé entre le moment de sa mort et celui de sa sépulture, près de dix mois; cet espace de temps paraîtra bien considérable; mais ce long intervalle tient sans doute au temps qu'exigeaient encore à cette époque les procédés de l'embaumement des morts, et peut-être aussi à quelque idée superstitieuse qui voulait qu'on attendît l'anniversaire de la naissance pour placer le corps dans le tombeau.

Il est donc impossible de n'être point frappé des nombreux rapports de forme, de style et d'époque qui existent entre ces deux monumens; mais ce qui y ajoute encore, c'est qu'il est question, dans tous les deux, d'un personnage nommé Sôter : j'en avais tiré la conjecture qu'ils appartenaient peut-être à des individus d'une même famille. Lorsque je communi-

quai ma conjecture à M. Cailliaud, il m'assura qu'en effet la momie de Pétéménon, et celle que M. Grey a rapportée, ont été trouvées à Thèbes, dans le même caveau, ainsi qu'une troisième momie qui fut brisée sur le lieu, et dont la caisse portait l'inscription suivante, qu'il a heureusement recueillie : CωΤΗΡ ΚΟΡΝΗΛΙΟΥ ΠΟΛΛΙΟΥ ΜΗΤΡΟϹ ΦΙΛΟΥΤΟϹ ΑΡΧωΝ ΘΗΒωΝ, « *Sóter*, fils de Cornélius Pollius Sôter [1] et » de Philout, archonte de Thèbes. » Par archonte de Thèbes, il faut entendre, sans doute, le chef politique, le magistrat principal de cette ville, ici désigné analogiquement par un terme tout grec. Cette troisième inscription appartenant à une caisse trouvée, comme les deux autres, dans le même caveau sépulcral, se rapporte aussi à un personnage nommé *Sóter* [2]. On ne peut douter, en conséquence,

[1] Les deux mots *Cornélius Pollius* se composent d'un prénom et d'un nom romain, ce qui ferait croire que ce personnage était romain, et non pas égyptien ou grec; mais il serait assez singulier que ce *Romain*, qui aurait eu pour femme une Egyptienne, eût donné à son fils le nom de *Sôter* qui n'est ni romain ni égyptien. Il y a donc ici un nouvel exemple de l'usage des inscriptions latines, que j'ai montré ailleurs appliqué à des inscriptions grecques, et qui consistait en ce que l'on n'exprimait souvent que le *prænomen* et le *nomen* d'un personnage, quand son *cognomen* était celui de son fils nommé avant ou après. Ainsi le père s'appelait *Cornélius Pollius Sôter*: on voit par cette inscription, et par celle de la momie de *Pétéménon*, que ce Sôter, fils de Cornélius Pollius, n'avait pas pris de prénom romain, non plus que Pétéménon son fils.

[2] M. Cailliaud m'a appris depuis que la collection de

que ce caveau ne fût celui d'une même famille. Cherchons maintenant à remplir la lacune.

Ces deux inscriptions nous montrent que le nom de la mère était mentionné dans de semblables monumens; et en effet, nous savons, par le papyrus de Schow, qu'en pareil cas on omettait plutôt le nom du père que celui de la mère. Il est donc certain que le nom de la mère de Pétéménon doit se trouver dans l'intervalle de la lacune : nous avons vu que cette lacune se termine par le génitif Ἀμμωνίου : ce génitif dépend sans nul doute d'un nom qui le précédait, et ce nom ne saurait être que celui de la mère de *Pétéménon*, dont cet *Ammonius* aurait été l'aïeul maternel. Quel est ce nom? Si l'on fait attention aux traces conservées, on verra qu'elles ne peuvent convenir qu'au mot Κλεοπάτρας; car le κ, le π, le τ et le sigma final sont reconnaissables et placés juste aux distances relatives exigées par la composition du mot. M. Champollion le jeune, consulté par moi sur ce point, m'a montré que dans les hiéroglyphes de la caisse, l'expression *fils de Cléopâtre* est répétée plusieurs fois; coïncidence qui met le fait hors de doute, et peut être regardé comme une nouvelle confirmation de l'alphabet que ce savant a découvert : d'ailleurs, le nom de *Pétéménon* lui en avait déjà fourni une autre, puisque le papy-

M. Drovetti contient deux caisses de momie semblables, tirées du même caveau.

rus trouvé dans l'intérieur de la momie, contient le nom exprimé à la fois en grec et en caractères hiéroglyphiques qui se retrouvent avec la même valeur, dans l'alphabet dont il a présenté le tableau [1].

Quoiqu'il en soit, nous voyons qu'avant le nom Ἀμμωνίου, on doit lire, sans nul doute, les mots μητρὸς Κλεοπάτρας : il ne reste plus à remplir qu'une lacune de seize à dix-huit lettres; pour y réussir, faisons deux remarques : 1° Puisqu'on a joint au nom de la mère de Pétéménon, celui du père de cette femme, il devient très probable, ou, pour mieux dire, presque certain, qu'on a joint au nom de son père celui de son aïeul paternel. 2° Quel devait être ce nom? on peut le présumer. Pétéménon était le fils d'un Sôter, et nous avons vu mentionné, dans l'autre inscription de M. Cailliaud, un *Sôter*, fils de Cornélius Pollius Sôter : on peut conjecturer que ce Sôter est le père de Pétéménon; conséquemment que son aïeul paternel était *Cornélius Pollius*, et qu'il y avait dans cette lacune les mots Κορνηλίου Πολλίου, lesquels réellement en remplissent l'espace; mais ce qui change cette conjecture en certitude, c'est qu'à la suite du nom Σωτῆρος, on distingue clairement les deux lettres ΚΟ, puis un trait vertical qui convient à un Ρ, et la partie supérieure des deux jambages du Ν. Ainsi nous ne pouvons hésiter sur la leçon, et nous

[1] V. à la fin de ces *Observations*, la lettre de M. Champollion le jeune sur ce sujet.

avons ainsi toute l'inscription, sans qu'il y manque une lettre :

Πετεμένων ὁ καὶ Ἀμμώνιος Σωτῆρος Κορνηλίου Πολλίου, μητρὸς Κλεοπάτρας Ἀμμωνίου, ἐτῶν εἴκοσι ἑνὸς, μηνῶν Δ̅ καὶ ἡμερῶν εἴκοσι δύο, ἐτελεύτησε ΙΘ̅ L Τραϊανοῦ τοῦ κυρίου, παῢνὶ Η̅.

« Pétéménon, dit Ammonius, ayant pour père » Sôter, fils de Cornélius Pollius Sôter, et pour » mère Cléopâtre, fille d'Ammonius, est mort, » après avoir vécu vingt-un ans, quatre mois et » vingt-deux jours, la XIX[e] année de Trajan-le-» Seigneur, le 8 de payni. »

Ce texte précieux, qui est maintenant un document historique, nous explique bien des particularités. Pétéménon est mort à vingt-un ans : or, il est facile de discerner, à travers les traits défigurés de la momie, des caractères de jeunesse. D'un autre côté, puisque son père était archonte de Thèbes, on voit qu'il appartenait à une famille distinguée, et probablement riche; ce qui explique la dépense qu'a dû coûter sa sépulture. On doit regretter que l'inscription ne nous apprenne pas quelle fonction il exerçait lui-même. Mais peut-être l'examen des hiéroglyphes de la caisse donnera-t-il quelque lumière à ce sujet.

En combinant les époques, on voit qu'Héraclius Sôter, le père de la jeune fille nommée *Tphout*,

dont la momie a été rapportée par M. Grey, était, selon toute apparence, frère de Pétéménon. La série des personnages de cette famille peut donc être marquée de cette manière:

Cornélius Pollius Sôter, marié à Philout, et père de	Sôter, marié à Cléopâtre fille d'Ammonius, et père de	Héraclius Sôter, mari de Sarapout, père de	Tphout.
		Pétéménon dit Ammonius.	

Si l'on admet, par une hypothèse vraisemblable, que Sôter avait vingt-cinq ans à la naissance de Pétéménon, et Cornélius Pollius Sôter également vingt-cinq ans à la naissance de Sôter, il s'ensuivra que Cornélius Pollius était né vers l'an 45 de notre ère, et Sôter, vers l'an 70. Ce dernier aurait été archonte de Thèbes, sous le règne de Trajan.

CHAPITRE SECOND.

Explication des particularités archéologiques que présente la momie. — La famille de Pétéménon était grecque et alliée à des familles égyptiennes. — Sa sépulture présente le mélange des usages des deux peuples. — Forme de la caisse. — Couronne d'olivier. — Plaques d'or sur la bouche et les yeux. — Vêtemens renfermés dans la momie.

Cette partie de mon travail n'est pas la plus facile : il s'agit d'un monument unique dans ses détails, ou, du moins, auquel on ne peut, jusqu'à présent, en comparer aucun autre. L'antiquaire est donc ici privé des points de comparaison qui le guident ordinairement, et il ne peut employer qu'avec la plus grande réserve la ressource de l'analogie, ce moyen d'interprétation si puissant dans les mains habiles. Il est, pour ainsi dire, réduit aux ressources de l'esprit d'observation et d'analyse.

Je vais tâcher de sortir le mieux qu'il me sera possible de cette situation difficile, en suivant pas à pas les indications qui naîtront de l'examen du monument.

On a vu que la momie a été retirée, ainsi que deux autres, d'un même caveau qui servait à la sépulture d'une famille : nous avons retrouvé les noms de cette famille ; cinq hommes, savoir : *Cornélius Pollius Sôter* et *Ammonius*; *Sôter*, fils du

premier, *Pétéménon* dit *Ammonius*, et *Héraclius Sôter*; et quatre femmes, savoir: *Philout*, femme de Cornélius Pollius; *Cléopâtre*, femme de Sôter, et fille d'Ammonius; *Sarapout*, femme d'Héraclius Sôter; et *Tphout*, leur fille.

Cette nomenclature donne déjà lieu à deux remarques: 1° tous les noms de femme sont égyptiens, excepté celui de Cléopâtre, dont le père a aussi le nom grec d'Ammonius; 2° au contraire, tous les noms des hommes sont grecs; un seul a un double nom égyptien et grec, *Pétéménon* dit *Ammonius*: encore faut-il remarquer que *Pétéménon* a la même signification en égyptien qu'*Ammonius* en grec, c'est-à-dire, *qui appartient à Ammon* ou *Amen*, et que ce nom est celui de l'aïeul maternel de ce personnage, dont le père et la mère portent d'ailleurs les noms tout grecs de Sôter et de Cléopâtre: or, d'après l'usage, commun chez les Grecs et chez les Egyptiens, de prendre le nom de l'aïeul maternel ou paternel, on voit que le vrai nom du personnage est *Ammonius*, et que *Pétéménon* n'en est que la traduction égyptienne: s'il a été mis auparavant, ce doit être par quelque motif religieux que nous ne connaissons pas.

En conséquence, nous ne pouvons guère nous empêcher de voir ici une de ces familles gréco-égyptiennes, comme il devait s'en trouver beaucoup à l'époque de l'arrivée des Romains, auxquelles ils continuèrent de confier l'administration des nomes

et des villes égyptiennes; car j'ai fait voir ailleurs que tous les stratèges ou chefs de nome, qui nous sont connus par les monumens, portent des noms grecs ou égyptiens [1], avec ou sans prénoms romains; et nous sommes en droit de présumer à présent qu'ils appartenaient à des familles grecques originairement, devenues égyptiennes par alliances. Ce Cornélius Pollius Sôter, en effet, avait épousé une Egyptienne, nommée *Philout*; son fils Sôter, conservant le nom grec de famille, s'était marié à une femme grecque, *Cléopâtre*, fille du grec *Ammonius*, et probablement d'une mère grecque, sans quoi elle aurait sans doute un nom égyptien; enfin son petit-fils *Héraclius Sôter*, avait épousé une Egyptienne, *Sarapout*, et leur fille portait aussi un nom égyptien: d'où l'on peut induire qu'en de pareilles alliances, le fils conservait un nom grec, et la fille prenait, comme sa mère, un nom égyptien.

S'il était possible de douter que tous ces personnages, et Pétéménon entre autres, sont des Grecs alliés à des familles Egyptiennes, nous en aurions la certitude d'après plusieurs des particularités que présente la momie d'Ammonius, notamment d'après l'écharpe qu'il avait portée pendant sa vie, et qui se trouve marquée des deux lettres grecques AM initiales de son nom. Or, on conçoit bien que des Egyptiens aient fait usage à cette époque, pour un objet public,

[1] *Recherches pour servir à l'histoire de l'Egypte pendant la domination des Grecs et des Romains*, etc., p. 272.

de la langue grecque qui était la langue officielle; mais on concevrait difficilement qu'ils eussent marqué leur linge de caractères propres à cette langue. Du moins cette particularité s'explique bien mieux dans l'hypothèse qui résulte naturellement de la forme des noms de tous ces individus.

Enfin, je rapporterai une observation faite par l'auteur de la notice sur l'ouverture de cette momie, à une époque où personne assurément ne soupçonnait encore que Pétéménon pût être de race grecque. « On remarque, dit-il, que le profil est plus droit, et » le front moins incliné que dans les momies ordi- » naires. Les cheveux, conservés parfaitement, sont » fins et légèrement frisés. » Cette curieuse observation s'applique trop évidemment à un individu de race grecque, pour n'être pas considérée comme une confirmation très frappante des indices d'un ordre différent que je viens de signaler.

Tout se réunit donc, dès à présent, pour nous montrer que la famille des Sôter était grecque, alliée à des Egyptiens; et, d'après le mode de sépulture qu'elle avait adopté, il est évident que les membres de cette famille avaient embrassé la religion du pays. La preuve de ce fait ne résulte pas seulement de l'embaumement des corps; car on a lieu de présumer que les Grecs, en Egypte, adoptèrent l'embaumement presque dès le temps d'Alexandre [1]; du moins est-il certain que les corps

[1] Zoëga, *de usu obelisc.*, p. 264. C'est un fait que je déve-

des Lagides étaient conservés au moyen de ce procédé; et il est probable que l'exemple de leurs souverains, peut-être aussi la rareté du combustible en Egypte, déterminèrent les Grecs à les imiter : c'est sans doute par suite de la prolongation de cet usage que les premiers chrétiens en Egypte embaumèrent les morts, comme le prouvent des textes positifs d'Athénagoras, de saint Athanase, d'Origène et de saint Augustin [1]; mais cette adoption résulte des peintures qui recouvrent la caisse de la momie de Pétéménon et de la fille d'Héraclius Sôter. Ces peintures, comme celles des autres caisses de momie, sont symboliques et hiéroglyphiques, et se rapportent *exclusivement* à la religion égyptienne : elles me paraissent avoir une assez grande analogie avec les sculptures du petit temple d'Esné, qui sont du règne d'Adrien et d'Antonin [2]; on y retrouve de même les figures les plus bizarres, et qui pourraient surprendre par leur étrangeté, si l'on ne savait qu'en ce genre il n'y a pas d'extravagances dont les Egyptiens n'aient été capables.

Il est naturel de présumer que des Grecs, en embrassant la religion de leur pays adoptif, ont dû

loppe dans mes *Considérations historiques sur l'état des arts et des institutions de l'Egypte depuis Cambyse jusqu'aux Antonins.*

(1) *Ap.* Walch. *in Comment. Soc. Gotting*, vol. III, p. 46-68.

(2) Voyez mes *Recherches pour servir à l'histoire de l'Egypte*, etc., p. 458.

conserver quelques-unes des pratiques de leur propre religion, et quelques traces de leurs usages nationaux ; en sorte que, selon toute apparence, on trouvera, dans les procédés suivis pour leur sépulture, un mélange des rites propres aux deux peuples.

Souvenons-nous maintenant qu'outre les caractères qui lui sont communs avec les autres monumens de ce genre, la momie de Pétéménon présente des particularités qui ne se sont jamais rencontrées ailleurs, excepté quelques-unes qu'on a retrouvées seulement dans les deux autres momies tirées du même caveau, et qui appartiennent à la même famille : il est clair que des caractères si singuliers, inconnus dans tous les autres monumens, doivent tenir à la position particulière de ces personnages, en Egypte. Cette induction, si naturelle d'ailleurs, va être confirmée par l'examen de ces particularités diverses, où nous allons reconnaître le mélange des usages grecs et égyptiens, presque dans une égale proportion.

Commençons par le coffre de la momie. On a vu que les peintures qui le recouvrent sont entièrement égyptiennes; mais il présente des traces évidentes du goût des Grecs, dans la forme qui lui a été donnée, et qui est semblable à celle des deux autres trouvés dans le même caveau.

La caisse des momies a ordinairement la forme du corps humain, et présente à l'extérieur une figure d'homme ou de femme, selon le sexe du mort, usage

dont Diodore de Sicile nous explique la cause [1]. Ces trois caisses, au contraire, ont la forme d'un carré long, terminé aux deux extrémités par deux plans rectangulaires, et à la partie supérieure par une surface arrondie: c'est assez dire que cette forme est analogue à celle d'un sarcophage grec ou romain; et, chose singulière! en même temps que la figure générale porte ce caractère si frappant, le plan de la partie antérieure présente les détails d'une façade égyptienne, avec trois entablemens, deux globes ailés, et deux colonnes qui en soutiennent les extrémités : cette disposition raccorde au style égyptien la forme étrangère de la caisse. Les peintures qui recouvrent cette façade sont également composées d'emblêmes presque entièrement égyptiens. Il y a donc, dans cet ensemble, un arrangement assez ingénieux pour fondre ensemble des styles si différens, sans altérer d'une manière trop sensible le caractère qui leur était propre.

On doit remarquer aussi la disposition adoptée pour l'inscription grecque. Comme toute la caisse est couverte de peintures égyptiennes, excepté les espaces vides qui servent à séparer les scènes représentées, on a choisi un de ces espaces pour y placer l'inscription, dont l'objet n'a pu être que celui d'une *étiquette*, propre à faire distin-

[1] Diod. de Sic. I, 21.—Herod. II, 86.—Cf. Creuzer, *Comm. Herodot.*, p. 60.

guer à quels individus appartenait chacune des caisses que contenait le caveau sépulcral de la famille : et, ce qu'il ne faut pas non plus négliger d'observer, c'est que la place choisie pour cette inscription est analogue à celle qu'on a prise pour placer, sur la façade de quelques temples égyptiens, les inscriptions grecques indiquant l'époque de leur construction totale ou partielle. On sait qu'on les a gravées sur le listel de la corniche, bande étroite, qui était la seule partie de ces édifices où l'on ne sculptait jamais d'hiéroglyphes. [1]

Mais l'association des idées religieuses et du goût des deux peuples est plus évidente encore dans les détails que présente la momie elle-même. Je vais les examiner l'un après l'autre.

Le premier et le plus frappant est la couronne qui décorait la tête de la momie, par-dessus les linges dont elle était environnée. « Cette couronne (dit » l'auteur de la Notice) est formée de lames de » cuivre doré, et de boutons, imitant la feuille et le » jeune fruit *de l'olivier.* » Que cet ornement n'ait rien d'égyptien, c'est un fait dont personne ne saurait douter; et voilà pourquoi on ne l'a jamais découvert sur aucune des momies que nous connaissons : si on le trouve sur une des momies de la famille de Sôter, c'est qu'il est entièrement grec. On voit, par un texte de la loi des XII Tables, que nous ont conservé Pline et Cicéron, que les morts, tant que duraient leurs

[1] V. mes *Rech. pour servir à l'histoire de l'Egypte*, p. 440.

obsèques, avaient la tête décorée de la couronne qu'ils avaient gagnée dans les jeux publics.[1] Cet usage venait de la Grèce; mais dans ce pays, il était bien plus général. Créon, dans Euripide, parle d'un décret qui doit prononcer la condamnation à mort de quiconque serait surpris *couronnant* le corps de Polynice ou cherchant à l'enterrer: ἢ καταςέφων ἁλῷ ἢ γῇ καλύπτων[2]; sur quoi le scholiaste dit: εἰώθασι γὰρ (οἱ Ἕλληνες) ςέφειν τοὺς νεκρούς. D'autres passages rassemblés par Kirchmann[3] concourent à prouver la généralité de cet usage; il subsistait encore dans toute sa force au temps de Lucien, qui y revient plusieurs fois dans le traité *de Luctu*, et de Clément d'Alexandrie[4]. La couronne sculptée sur les sarcophages grecs ou romains, en est même une expression évidente.

Les couronnes funéraires étaient très souvent de fleurs naturelles; d'autres fois elles étaient en or, comme on le voit par plusieurs textes, et entre autres par celui-ci de Cicéron: *Vellem tantum habere otii, ut possem recitare psephismata Smyrnæorum, quæ fecerunt in Castricium mortuum; primùm ut in oppidum introferretur, quod aliis non conceditur: deindè, ne ferrent Ephebi: postremò ut imponeretur aurea corona mortuo*[5]. Quant à la nature du feuillage qui composait la couronne fu-

[1] Cf. Bouchaud, *Comment. sur la loi des XII Tables*, p. 752.
[2] Eurip., *Phœniss.*, v. 1626.
[3] Kirchm., *de Funer. Rom.* I, 11.
[4] *Pædagog.* II, p. 213, l. 18, *ed.* Potter.
[5] Cic., *in Flacco.* § 31.

nèbre, un texte des lettres attribuées au philosophe Chion, nous apprend que c'était celui de l'olivier sauvage (κότινος)[1]. Ce témoignage est d'autant plus à considérer, qu'il est d'une époque postérieure à celle de notre monument, puisque les lettres, attribuées à Chion, paraissent avoir été rédigées par un sophiste néoplatonicien du second ou du troisième siècle de notre ère.[2]

D'après ces rapprochemens, il n'y a aucun doute à conserver sur l'objet et l'usage de cette couronne dorée, formée des feuilles et du fruit de *l'olivier*, qui décorait la tête de la momie. On voit encore ici une application assez adroite des rites grecs au mode de sépulture des Egyptiens. La couronne funèbre chez les Grecs décorait la tête du mort pendant tout le temps de l'exposition et jusqu'au moment où le corps était mis sur le bûcher; ensuite, on en ornait son tombeau, ou l'urne qui renfermait ses cendres[3]. Mais puisque le corps, au lieu d'être consumé par les flammes, au moyen de l'embaumement, devait être conservé dans sa forme naturelle, il était tout simple de placer sur la tête de la momie, l'ornement funèbre qui avait couronné le mort pendant les funérailles.

(1) Chion, *Epist.* XVII, 4, ed. Orell. ἔδοξε γάρ μοι γυνὴ, θεῖόν τι χρῆμα κάλλους καὶ μεγέθους, ἀναδεῖν με κοτίνῳ καὶ ταινίαις.

(2) Hoffmann, *Proleg. in Chion. Epist.* in Edit. Orell., p 140.

(3) τί δὲ ὁ ὑπὲρ τοῦ τάφου λίθος ἐστεφανωμένος; Lucian., *de Luctu*, § 19. *Opp.* II, p. 931.

C'est à une application de ce genre que nous devons encore deux particularités qui ne se trouvent dans aucune autre momie. Toutes celles que l'on connaît ont la bouche plus ou moins ouverte, et l'on n'aperçoit point que les embaumeurs aient voulu la tenir fermée : aussi, très souvent, la langue ressort plus ou moins. Ici, au contraire, la bouche est complètement fermée; les lèvres sont tellement adhérentes l'une à l'autre, qu'elles font en quelque sorte corps ensemble, et qu'on aurait besoin d'un instrument tranchant, si on voulait les séparer. Il y a là une intention formelle de la part de ceux qui ont préparé la momie; il faut que quelque rite religieux ait prescrit de serrer les deux mâchoires, de manière que la séparation fût désormais impossible. Ce rite, qui n'existait pas en Egypte, était au contraire fort religieusement observé dans la Grèce. Lorsqu'une personne venait d'expirer, ses parens et ses amis avaient le soin de lui fermer la bouche. Nous voyons le disciple de Socrate, Criton, s'empresser de rendre à son maître ce pieux devoir, aussitôt qu'il eut rendu l'ame [1]. C'est ce qu'on appelait συλλαμβάνειν τὸ στόμα. On allait même plus loin : en ornant le corps pour l'exposition, on serrait ses mâchoires avec des bandelettes de laine, rattachées par dessus la tête. « Par Tisiphone (dit Lucien, faisant » parler un mort à ses parens), en vous voyant dire » et faire tant de sottises à mes funérailles, j'aurais

(1) Plat., *Phædon*, § 66, fin.; *ubi vide* Wyttenb.

» éclaté de rire, si les bandelettes de laine dont » vous m'aviez si bien serré les mâchoires ne » m'en eussent empêché [1]. » Rien ne me paraît plus propre que ce passage à expliquer la circonstance qui nous occupe. C'est vraisemblablement par une sorte d'expression symbolique de ce dernier devoir rendu aux morts, qu'on avait placé, en travers de la bouche de la momie, une lame d'or qui a la forme d'une langue, et dont l'objet semble avoir été de sceller la bouche.

On en peut dire autant des yeux, qu'on a dû fermer au moment de la mort, selon l'usage grec, si religieusement observé, qui s'exprimait par *καθαιρεῖν*, *συλλαμβάνειν*, *συναρμόττειν τοὺς ὀφθαλμοὺς* ou *τὰ βλέφαρα*. De même que la bouche avait été close par une lame d'or, les yeux ont été recouverts et scellés par deux autres petites lames de même métal représentant la figure d'un œil, ce qui rappelle l'expression remarquable *sigillare oculos* dans un passage de la loi *Mœnia* [2] : on a entendu cette expression simplement de l'action de fermer les yeux, et, je crois, avec raison; mais peut-être cache-t-elle une préparation analogue à celle que nous remarquons ici. Je dois dire qu'à l'ouverture de la momie, on a trouvé les deux lames d'or, placées un peu plus bas que les

(1) Lucian., *de Luctu*, § 19. *Opp.* II, p. 931.... παμμέγεθες ἐπῄει ἀνακαγχάσαι· διεκώλυσε δὲ...... τὰ ἔρια οἷς μοῦ τὰς σιαγόνας ἀπεσφίγξατε.

(2) Cf. Salmas., *de Modo usur.* p. 456.

pommettes des joues, dans une position qui n'avait rien de régulier et annonçait un dérangement. Mais l'analogie complète qui existe entre ces deux lames et celle de la bouche, offrant toutes les trois la représentation de la partie qu'elles ont été destinées à recouvrir, ne permet pas de douter que les deux lames n'aient été mises sur les yeux mêmes; les paupières, en se retirant, auront repoussé ces lames, et, dans le transport de la momie du lieu de l'embaumement au caveau où elle devait être déposée, elles auront glissé de l'endroit où elles étaient primitivement, et se seront arrêtées sur la convexité des joues, où la pression des enveloppes de la face les aura assujéties et fixées.

Il reste une particularité à expliquer, c'est celle de l'énorme grosseur de cette momie, caractère qui lui est commun avec les deux autres qui ont été découvertes dans le même caveau; ce qu'il ne faut pas négliger de remarquer. Jusqu'à présent, dans les momies qui ont été ouvertes, on avait trouvé le corps enveloppé d'une grande quantité de bandelettes et quelquefois de pièces de toile; mais ici, outre environ 380 mètres de ces bandelettes qui entouraient toutes les parties du corps, on a trouvé plusieurs enveloppes successives, beaucoup de linges et d'effets, « quatre serviettes ou écharpes pliées en » plusieurs doubles; quatre tuniques, quinze pièces » de toiles; une tunique contenant des marques » écrites à l'encre; une autre raccommodée adroite-

» ment; une belle écharpe avec des franges et un » galon, marquée des lettres initiales du nom d'Am- » monius; » et d'autres objets qui *évidemment ont été à l'usage du mort*. Comment expliquer le dépôt de tous ces objets dans l'enveloppe de la momie; et, pourquoi cette momie est-elle la seule où l'on en trouve ? La raison n'est pas difficile à deviner, d'après les observations précédentes; car on ne peut voir ici qu'un usage grec approprié à la circonstance de l'embaumement. Dans les funérailles des Grecs et des Romains, c'était une sorte de devoir de placer sur le bûcher quelques-uns des vêtemens et des ornemens qui avaient appartenu au mort : on les appelait *munera* ou *dona*, et en grec *δῶρα* et *ἐντάφια*. Quelquefois ces objets n'étaient pas consumés, mais simplement déposés dans le tombeau avec les restes mortels du personnage. Nous voyons dans Hérodote, que Mélisse, la femme de Périandre, apparaît après sa mort, et se plaint de ce qu'elle a froid, parce que les vêtemens qu'on avait enterrés avec elle ne pouvaient lui servir [1] : car les anciens avaient l'opinion que les morts se couvraient de ces vêtemens dans les Champs-Elysées. Lucien s'en moque, selon sa coutume : « Combien d'habits, » dit-il, et d'autres ornemens n'a-t-on pas brû- » lés ou enterrés avec les morts, comme s'ils de- » vaient s'en servir et s'en parer dans les enfers [2] ! »

[1] Herod., V, 92, *l.* 125, *ed.* Schweigh.

[2] Lucian., *De luctu*, § 14. *Opp.* II, p. 928.

Et ailleurs : « Après qu'on a lavé les corps, comme si » l'eau du lac Achérusie ne suffisait pas pour nettoyer » les gens d'ici-bas (les enfers); après les avoir frot- » tés des parfums les plus précieux afin d'en écarter la » mauvaise odeur, et les avoir couronnés de fleurs de » la saison, on les expose revêtus de beaux habits, » de peur qu'ils n'aient froid le long de la route, ou » que Cerbère ne les voie tout nus [1]. » C'est à cette idée que les morts devaient se servir de ces habits et de ces ornemens, qu'il faut attribuer les profusions auxquelles les anciens se livrèrent quelquefois dans ces sacrifices funèbres, en abandonnant aux flammes les vêtemens les plus riches, les bijoux les plus précieux dont le mort aimait à se parer pendant sa vie.

Il est clair que, pour accomplir ce pieux devoir, dans le cas d'embaumement, il n'y avait qu'un seul moyen, c'était d'enfermer sous la même enveloppe, et le mort et les objets qui devaient lui servir aux enfers; c'est en effet là le parti que prirent les parens de Pétéménon.

Tel est l'ensemble des principales circonstances que présente cette momie : il n'en est aucune qui ne tienne au mélange des usages des deux peuples; et cela seul nous avertirait que cette famille était grecque d'origine, quand le fait ne serait pas établi d'ailleurs par des indications positives.

[1] Lucian., *de Luctu*, § 11, p. 927.

On voit donc que, dans le cas même où la momie de Pétéménon ne nous offrirait que ces traits particuliers, ce serait encore un monument des plus curieux, puisqu'il est jusqu'à présent le seul qui, en nous montrant le mode de sépulture suivi en Egypte par les Grecs qui avaient embrassé la religion du pays, nous fait connaître le caractère de cette singulière fusion de rites et d'usages différens.

Mais il nous offre un autre motif d'intérêt, dans la représentation du zodiaque peint à l'intérieur de la caisse. Cette circonstance si remarquable mérite que nous nous y arrêtions d'une manière spéciale; et nous ne pouvions le faire avec succès avant d'avoir établi l'époque de la caisse qui le contient, et indiqué l'origine des particularités qu'elle présente.

CHAPITRE TROISIÈME.

Du Zodiaque peint dans la caisse de la momie. — Il exprime un thême natal.

En dedans de la paroi supérieure de la caisse de la momie, on a peint une grande figure de déesse, les bras élevés au-dessus de la tête, à peu près comme les figures debout qui soutiennent le zodiaque circulaire de Dendéra [1]. Le long de son corps, on a disposé onze signes du zodiaque, formant ainsi deux bandes, l'une à gauche, l'autre à droite de la figure : à gauche, en commençant par en-haut, se voient successivement le lion, la vierge, la balance, le scorpion, le sagittaire; puis, en remontant à droite, le verseau, les poissons, le bélier, le taureau, les gémeaux et le cancer. C'est précisément la disposition adoptée dans les zodiaques de Dendéra, où le premier signe est le lion, et le dernier, le cancer : il faut ajouter que la configuration des signes est tout-à-fait semblable et tient au même système de représentation. Il n'y a pas jusqu'à cette vache couchée sur un bateau (dont les deux zodiaques de Dendéra nous présentent l'image sous le

[1] M. Cailliaud m'a assuré que la caisse de la momie de Tphout, trouvée dans le même caveau (*suprà*, p. 21), contient aussi un zodiaque.

cancer [1], ou entre ce signe et les gémeaux [2], et qu'on croit être un symbole de l'étoile d'Isis ou Sirius), qui ne se voie aux pieds de la figure, en dehors de la ligne zodiacale [3]. Ainsi, l'identité de ce zodiaque et de ceux de Dendéra est aussi complète que pouvait le permettre la différence des monumens où on les a placés.

Toutefois une circonstance, toute particulière, distingue celui-ci des deux autres; c'est que le signe du *capricorne* manque dans la série : il en a été retiré et placé au-dessus de la tête de la figure, à côté de sa main droite, dans une position isolée, d'où il semble la dominer; situation remarquable, qui nous amènera bientôt à des conséquences dignes d'attention.

D'APRÈS la date établie plus haut [4], il est donc prouvé que des zodiaques, tels que ceux de Dendéra, ont été sculptés ou peints sur des monumens, au moins jusqu'à l'an 116 de notre ère, et probablement aussi plus tard. A la vérité, ce n'est pas là un fait nouveau : déjà, l'examen des inscriptions grecques des temples de Dendéra et d'Esné nous avait amenés directement à la même conséquence sur l'époque des zodiaques qui y sont représentés, et

(1) Zodiaque circulaire.

(2) Zodiaque rectangulaire.

(3) M. Cailliaud se propose de faire graver incessamment toutes les figures qui recouvrent cette caisse de momie.

(4) *Suprà*, p. 17.

particulièrement de celui du petit temple d'Esné [1]. L'inscription de la momie n'est donc qu'une confirmation d'un fait établi d'une manière qui a paru certaine à d'excellens esprits [2]; mais cette confirmation, apportée par une preuve du même ordre, le rend désormais indubitable. D'ailleurs, elle s'annonce avec des circonstances toutes nouvelles, que je vais signaler à mes lecteurs.

Il n'est rien de plus arbitraire, on en convient, que les inductions qu'on a voulu tirer, pour l'époque de ces zodiaques, du signe par lequel leurs auteurs les ont commencés; comme si le commencement du zodiaque à tel ou tel signe n'était pas un caractère indifférent en lui-même. Le point initial peut se placer partout; et le choix de ce point dépend de circonstances indépendantes du zodiaque, qu'il faudrait déterminer *à priori*, avant de prétendre tirer de ce choix une induction quelconque. Ce qui pourrait faire de cette disposition un caractère chronologique, ce serait l'indication, précise et non contestable, de la relation des signes avec les solstices et les équinoxes, ou de la position des planètes dans les diverses parties du zodiaque; mais ce sont là des points sur lesquels les savans n'ont

(1) V. mes *Recherches pour servir à l'histoire de l'Egypte*, etc., p. 456 *et suiv.*

(2) Silvestre de Sacy, dans le *Journal des Savans*, ann. 1823, p. 199.

jamais pu s'entendre [1] : ce qui surprendra d'autant moins que, selon toute apparence, ils ont cherché l'explication de ces zodiaques, précisément où ils ne devaient pas la trouver.

Je l'ai dit ailleurs [2]; dans cette longue discussion qui a fait perdre un temps précieux à plus d'un savant distingué, il a manqué jusqu'ici une connaissance indispensable, c'est celle du véritable but que se sont proposés les auteurs de ces zodiaques. Evidemment, on se trouvait enfermé dans un cercle vicieux, ce qui devait peu rassurer les bons esprits sur la certitude du résultat de tant de recherches : car si, d'un côté, il semblait qu'en tâchant de deviner le sens de tous ces emblêmes, on arriverait à connaître le but des zodiaques; de l'autre, il était facile de voir qu'avant de raisonner sur les indications si incertaines qu'ils présentent, il eût été nécessaire de connaître ce but, ou tout au moins de savoir si de tels monumens sont astronomiques, ou simplement astrologiques, ou mythologiques, ou enfin composés de symboles et d'images tirées, en même temps, de l'astronomie, de l'astrologie et de la religion. Les personnes un peu versées dans l'étude de l'antiquité présumaient bien qu'on avait beaucoup exagéré l'importance de ces monumens, et que

[1] V. les judicieuses et profondes réflexions de M. Cuvier dans le beau *Discours préliminaire* de ses *Recherches sur les animaux fossiles*, p. cxv-cxxxiv.

[2] V. mes *Recherches*, etc., introd., p. xv.

leur objet principal était astrologique [1]. Visconti avait même reconnu [2], dans les deux zodiaques de Dendéra, les Décans, ou ces personnages qui, selon les astrologues anciens, présidaient chacun à un tiers de chaque signe zodiacal; et, depuis, M. Champollion le jeune a lu, auprès de sept des figures placées au bord du zodiaque circulaire, les noms de sept des Décans que Firmicus place dans ces mêmes signes [3]. Il est presque inutile d'insister pour prouver que la présence seule des Décans établit la nature astrologique de ces représentations zodiacales. Dans ce cas, on ne pourrait y voir que ces thêmes généthliaques destinés à marquer, au moyen de caractères tirés de l'astrologie, l'époque de la naissance d'un grand personnage, ou même d'une divinité [4], de la fondation d'un temple ou d'une ville.

Le zodiaque peint dans la caisse de la momie change ces conjectures en certitude. En effet, la situation seule de ce zodiaque, dans un pareil monument, indique que son objet est astrologique; c'est-à-dire, qu'il doit être dans un rapport quelconque avec la vie du personnage dont la caisse a

(1) Saint-Martin, *Notice sur le Zodiaque de Dendera*, p. 38; et mes *Recherches*, etc., introd., p. xvj.

(2) *Notice sur les Zodiaques de Dendéra*, dans Larcher, *trad. d'Hérod.*, T. II, p. 573.

(3) *Ap.* Salmas., *de Ann. Climacter.* p. 611.

(4) Lindenbr., *ad Censor.*, *de Die Natali.* § 2.

renfermé le corps: la disposition du zodiaque autour de la figure qui occupe le fond de cette caisse indique encore plus clairement ce rapport: or, de quelle nature pourrait-il être, sinon d'indiquer l'influence astrologique sous laquelle ce personnage s'est trouvé placé pendant sa vie? Mais, si l'on vient à considérer ensuite qu'un des signes du zodiaque a été extrait de la série, et placé dans une position tout-à-fait isolée, on conviendra qu'il est impossible d'exprimer d'une manière moins équivoque que *Pétéménon* était né sous l'influence de ce même signe.

Il ne reste plus à faire qu'une vérification, qu'on peut même regarder comme surabondante; c'est de chercher si l'époque de la naissance de cet homme correspond avec le signe retiré de la série. La vérification n'est pas difficile. On a vu que ce signe est celui du capricorne: or, Pétéménon était mort le 8 payni, 2 juin, après avoir vécu vingt-un ans, quatre mois et vingt-deux jours; si, du 8 payni de l'an 116 de notre ère, nous remontons de cette quantité, nous tomberons sur le 17 tybi, qui correspond au 12 janvier de l'an 95. Ce sera le jour de la naissance de Pétéménon: et, dans ce jour, le soleil se trouve à peu près aux deux tiers du capricorne, considéré comme *signe*. La différence ne sera pas très grande, pour l'époque qui nous intéresse, si on le prend comme *constellation*: l'étendue de la *constellation* du capricorne est de 23° 21′ 17″: or, en 1800, selon M. Delambre, la première étoile du capricorne avait de longitude 9^s 29° 39′ 15″; et la der-

nière (μ), $10^s\ 23^\circ\ 1'\ 17''$ [1]. Si, à raison de 50″ 1 pour la précession annuelle, nous rétrogradons de 23° 43′ 40″ qui équivalent aux 1705 ans écoulés depuis l'an 95 de notre ère jusqu'en 1800, nous trouverons qu'en cette année 95, la *constellation* du capricorne était comprise toute entière dans le *signe*, entre 5° 55′ 35″ et 29° 16′ 52″ de ce *signe* : elle commençait donc à 5° 55′ 35″ du point solsticial d'hiver: le soleil y entrait vers le 27 décembre; et, au 12 janvier, il était vers le 16e degré de cette *constellation.*

Cette coïncidence complète la démonstration. Il est impossible de douter maintenant, 1° que ce zodiaque ait eu d'autre but que de servir à l'expression d'un thême natal; 2° que ce thême consiste, non pas en ce que le zodiaque commence à tel ou tel signe, circonstance indifférente pour l'objet qu'on a voulu exprimer, mais en ce que le signe sous lequel était né le personnage (*signum genethliacum* ou *natalitium*), se trouve distingué de tous les autres, de manière à ne pouvoir être méconnu.

De-là se tire une induction bien légitime, c'est que les deux zodiaques de Dendéra, si semblables à celui de la momie par la disposition et la configuration des signes, pourraient bien avoir également un objet astrologique; ce qui entraînerait aussi les deux zodiaques d'Esné, dont le but est nécessairement analogue à celui du zodiaque rectangulaire de

[1] Note de M. Delambre insérée p. cxxxj du *Discours préliminaire* des *Recherches sur les animaux fossiles*, de M. Cuvier.

Dendéra. Chacune de ces représentations ne serait donc autre chose qu'un thème natal, exprimé au moyen des procédés dont se servaient les anciens astrologues.

Cette induction, fondée sur une analogie frappante, vient à l'appui des preuves paléographiques et archéologiques qui avaient déjà fait reconnaître les caractères de l'astrologie dans ces monumens; et c'est ici qu'il convient de montrer que les renseignemens qui nous étaient connus, même avant l'arrivée à Paris de la momie de Pétéménon, suffisaient pour conduire directement à la même conséquence.

SECONDE PARTIE.

Des représentations zodiacales antiques considérées par rapport à l'histoire de l'astrologie chez les anciens peuples.

La première chose dont on est frappé, c'est que la représentation d'un thême natal, exprimé par le moyen des signes du zodiaque, se trouve seulement dans deux momies appartenant à une même famille grecque établie en Égypte sous les règnes de Trajan et d'Adrien. Dans aucune des nombreuses caisses de momies apportées en Europe, et qui sont d'une époque plus ancienne, on n'a rien observé de pareil. Il est possible qu'on en trouve plus tard, dira-t-on; sans doute, mais, dès à présent, on est en droit de penser que, si l'usage de figurer l'horoscope du mort dans ces caisses eût existé à une époque antérieure aux Romains, il serait bien étrange qu'on n'en trouvât point de trace sur les centaines de momies que renferment les cabinets européens. Ce seul fait démontre, sinon que cet usage s'est introduit à une époque tardive, du moins qu'il était anciennement fort peu répandu parmi les Egyptiens. On pourrait même être tenté de croire, d'après cette

simple observation, que cette manière d'exprimer le thême natal d'un individu est d'invention romaine ou grecque; mais, avant de se prononcer à cet égard, il faut recueillir les principaux témoignages de l'histoire sur l'origine, la marche et les progrès de l'astrologie, principalement chez les Grecs et les Romains jusqu'au règne d'Adrien; et, par astrologie, j'entends la croyance à l'influence des astres sur les vicissitudes de la vie humaine, et l'art des pronostics fondés sur les circonstances astronomiques de la naissance des individus, ou de l'époque des événemens.

CHAPITRE PREMIER.

Astrologie chez les Egyptiens. — Bas-reliefs dans les tombeaux des rois.

Il est certain d'abord que l'astrologie n'est pas d'origine grecque ni romaine. Toutes les traditions de l'antiquité [1] en placent le berceau dans la Chaldée et dans l'Égypte. Qu'il nous suffise d'observer ici que son existence dans ce dernier pays, à des époques très reculées, est attestée par un texte formel de Cicéron [2], et, au temps d'Hérodote, par un passage de cet auteur [3] : d'ailleurs, depuis le moment où

[1] Je ne compte pas celle qui en attribuait l'invention aux Cariens (*Ap.* Clem. Alex., *Strom.* I, p. 361. — Tatian., *Adv. Græc.*, p. 3.).

[2] Cicer., *de Divinat.* I, 1. *Qua in natione Chaldæi, non ex artis, sed ex gentis vocabulo nominati, diuturna observatione siderum, scientiam putantur effecisse, ut prædici posset quid cuique eventurum, et quo quisque fato natus esset. Eamdem artem etiam Ægyptii longinquitate temporum innumerabilibus pene seculis consecuti putantur.* — Cf. Diod., I. 81; *ibi*, Wessel.

[3] Herod. II, 82. « Les Egyptiens sont les auteurs de plusieurs inventions, telle que celle de désigner à quel dieu » chaque mois et chaque jour est consacré, et de déterminer, » d'après le jour où un homme est né, quels événemens il » rencontrera dans sa vie, comment il mourra, et quels seront » son caractère et son esprit : les poètes, parmi les Grecs, ont » fait usage de cette invention. » Cette dernière phrase montrerait que les poètes Grecs antérieurs à Hérodote avaient fait quelque usage de semblables pronostics ; mais il est plus que

les Grecs et les Romains ont commencé à parler d'astrologie, nous les voyons citer uniquement, outre les Chaldéens, les deux Egyptiens *Pétosiris* et *Nécepsos*, dont les ouvrages contenaient la méthode astrologique *égyptienne* [1], différente sans doute, en quelques points, de celle des Chaldéens, comme on peut le conclure de la différence que les auteurs anciens paraissent mettre entre *Ægyptia ratio* et *Chaldaïca ratio*. On voit même, par un vers de Juvénal [2], que le nom du premier servait à désigner, en général, un astrologue. L'époque de ces astrologues est tout-à-fait incertaine, et Marsham n'a pu réussir à la déterminer [3]. Le vers d'Ausone, qui place l'un d'eux au temps de Sésostris [4], ne saurait faire autorité; quant au vers isolé d'Aristophane, cité par Athénée [5], et dans lequel Daléchamp, Marsham, Fabricius [6] et d'autres critiques voient le nom de Pétosiris, le sens en est fort douteux, selon la remarque très juste de M. Caussin [7].

probable que l'historien a confondu la doctrine égyptienne, dont il n'avait qu'une idée confuse, avec les pronostics tirés de l'influence de la lune, qu'on trouve jusque dans Hésiode.

(1) *Ægyptia ratio, quam Petosiris et Necepsos ostendere.....* (Plin. II, 23; p. 87, l. 15) — *Durat et ea ratio, quam Petosiris et Necepsos tradiderunt* (Id. VII, 49; p. 404, l. 13).

(2) Juvenal., VI, 581; *ibique* Ruperti.

(3) *Canon. chronic.*, p. 477-478.

(4) Auson., *Epist.* XIX.

(5) *Ap.* Athen. III, p. 114, C.; *ibique* Schweigh.

(6) Fabric., *Bibl. Græc.* IV, p. 138 et 166, *ed.* Harles.

(7) Dans une note lue sur ce sujet à l'Académie.

*

Le titre de *roi* [1] que Galien, Vettius Valens [2], Firmicus Maternus, etc., donnent à Néeepsos, ne prouve rien non plus, et tient sans doute à la conformité du nom de eet astrologue avee celui de Nécepsos, roi de la 26e dynastie Saïtique, dans les listes de Manéthon. Tout ce qu'on sait de positif, c'est que Ptolémée et Proelus regardaient ees deux astrologues comme anciens, en les qualifiant παλαιοί ou ἀρχαῖοι, et que Pline et tous les autres auteurs grecs et latins n'ont pas mis en doute l'authenticité des écrits attribués à ees Egyptiens; ce qui ne permet guère de eontester l'origine égyptienne soit de ces écrits soit de la doctrine qu'ils renfermaient, quelque opinion qu'on se fasse d'ailleurs sur leur ancienneté, et quand même on les croirait pseudonymes [3]. Or, les citations diverses que les auteurs anciens, et surtout Julius Firmicus Maternus, ont faites de ees ouvrages, montrent qu'ils contenaient le thème natal du monde et la théorie des Décans.

Au reste, la eroyance à l'influence des astres, et l'art des pronostics tirés des circonstances de la nativité, ne supposent pas nécessairement l'usage de procédés très compliqués pour fixer les époques généthliaques, ni celui de figurer les thêmes dans les monumens : il faut done des indications précises pour établir l'existenee de ces usages; ee qui nous amène à discuter le sujet de quelques représenta-

[1] Cf. Marsham, *Canon Chronic.*, p. 478.

[2] Vett. Valent. *Anthol.*, fo 15, Ro. *Cod. Reg.* no 94.

[3] Tiedemann, *de art. magic. orig.*, p. 27.

tions égyptiennes dont l'époque, antérieure à la domination grecque, ne paraît pas douteuse.

Les savans français ont découvert, dans une des tombes royales de Thèbes, un plafond sculpté [1] où l'on aperçoit les figures d'un taureau, d'un lion, d'un crocodile et d'un scorpion, liées avec d'autres figures symboliques, dont la signification est inconnue, mais qui se rapportent évidemment à la célébration de cérémonies funèbres. On n'a point hésité à regarder ce taureau, ce lion et ce scorpion comme étant des signes du zodiaque; hypothèse d'autant moins sûre, que les deux premiers de ces animaux, ayant une *pose* entièrement différente de celle qu'ils ont dans les zodiaques égyptiens, paraissent être bien plutôt des images symboliques que des constellations zodiacales. En conséquence de cette attribution toute hypothétique, on a prétendu déterminer l'époque du tableau, en admettant, par une autre conjecture gratuite, qu'il exprime la position des équinoxes dans le taureau et le scorpion. Accordons pour un moment l'hypothèse qu'on a faite sur l'attribution de ces figures à des signes du zodiaque. Dans ce cas-là même, le tableau ne pourrait être qu'astrologique et religieux; cela résulterait du plus léger examen de l'ensemble des figures qui le composent. Ce caractère se montrerait aussi dans un plafond semblable qui décore le tombeau découvert par M. Belzoni, où l'on voit également un

[1] *Description de l'Egypte*, *Antiq.* II, pl. 82.

taureau, deux lions, deux crocodiles et une multitude d'autres figures. Cette destination ressortirait avec évidence de la nature même de ces tableaux et de la place qu'ils occupent; car on peut être certain, *à priori*, d'après la seule considération du génie égyptien, que ces sortes de tableaux doivent se rapporter à la vie du mort; et, même dans l'hypothèse que nous avons consenti à admettre, ils n'auront pu avoir pour objet que de marquer l'influence céleste sous laquelle il s'était trouvé au moment de sa naissance. Rien de moins égyptien, je dirai même de moins conforme à l'esprit général de l'antiquité, que l'idée de placer, dans un tombeau souterrain, un tableau *astronomique* dont le but aurait été seulement de marquer *l'état du ciel* à l'époque de la mort d'un homme, sans rapport immédiat avec la vie de cet individu.

D'ailleurs, veut-on une preuve décisive que les anciens Egyptiens n'ont jamais mis à exécution une telle idée, ni dans les tombeaux, ni dans leurs temples? on la trouvera dans un fait, historiquement prouvé, c'est l'ignorance où ils ont toujours été de la précession des équinoxes.

On sait que les astronomes de l'école d'Alexandrie ne s'en sont nullement doutés. Eratosthène, dont les travaux furent considérables, n'en a pas eu le moindre soupçon; et néanmoins, en sa qualité de bibliothécaire d'Alexandrie, il avait à sa disposition [1] tous ceux des livres égyptiens que Ptolémée Phila-

[1] Strab. II, p. 69.—*Trad. fr.*, T. I, p. 179.

delphe avait fait rassembler et traduire [1]. Hipparque est le premier qui s'en soit aperçu, en comparant, avec ses propres observations, celles d'Aristylle et de Timocharis, qui ne datoient que de 160 ans. Avant d'avoir fait cette comparaison, il était loin de soupçonner le mouvement des fixes : Ptolémée, qui avait sous les yeux le traité de ce grand astronome sur le déplacement des points équinoxiaux, est formel à cet égard [2]; et lui-même, pour s'assurer de l'existence et de la quotité de ce mouvement, il ne s'appuie sur aucune autre observation que sur celles d'Hipparque; nulle part il ne va chercher, comme pour ses autres calculs, des observations chaldéennes dont la comparaison lui aurait fourni des termes plus éloignés et plus certains; il ajoute même : nous sommes sûrs de ce mouvement, *autant du moins qu'il est possible de l'être, d'après le temps qui s'est écoulé depuis ces observations* [3] : expressions bien remarquables! Or, si les Egyptiens, de temps immémorial, eussent placé, dans les tombeaux de leurs rois et surtout dans les pronaos de leurs temples, des thèmes astronomiques présentant, comme on l'a dit, *l'image de l'année naturelle divisée selon l'ordre des signes que le soleil doit parcourir*, la connaissance de la précession en serait résultée nécessairement; cette précession serait

(1) *Id.* XVII, p. 806.—*Trad. fr.*, T. V, p. 390.

(2) Ptol. *Almag.* VII, 2. — Cf. Delambre, *Hist. de l'Astron. anc.*, T. I, p. 425.

(3) καὶ καθόσον γε ὁ τοσοῦτος χρόνος ὑποβάλλειν δύναται. Ptolem. VII, 4.

devenue un fait patent à tous les yeux, et l'un de ceux qui passent le plus rapidement dans la circulation des idées vulgaires : Hipparque qui, selon les paroles de Ptolémée, n'épargnait aucune recherche pour parvenir à la vérité [1], n'aurait pas été réduit à le soupçonner, seulement d'après des observations faites si peu de temps avant lui. C'est une considération qui s'applique également aux Chaldéens, dont Hipparque et Ptolémée ont eu sous les yeux les observations authentiques, sans en avoir pu tirer le moindre indice de la précession; et surtout aux Chinois qui, dès une époque très reculée, avaient reconnu la durée de l'année solaire de 365 jours et environ $\frac{1}{4}$, possédaient une période lunaire, exactement la même que celle de Callippe, mesuraient le temps par des clepsydres, déterminaient la position de la lune par rapport aux étoiles dans les éclipses, évaluaient avec une exactitude remarquable les ombres méridiennes du gnomon, construisaient même des instrumens propres à mesurer les distances angulaires des astres [2], conséquemment avaient fait, en astronomie, des pas plus avancés qu'on n'en peut attribuer aux Egyptiens et aux Chaldéens; et chez qui, cependant, la précession des équinoxes n'a été connue que dans le cinquième siècle de notre ère [3].

Toute l'histoire de l'esprit humain est là pour at-

(1) Ptol., *Almag.* III, 2.... ἀνδρὶ φιλοπόνῳ καὶ φιλαλήθει....

(2) Laplace, *Exposition du Système du Monde*, II, p. 254, 5e édit.

(3) Delambre, *Hist. de l'Astron. anc.*, T. I, p. 363.

tester que des découvertes, rationellement très voisines les unes des autres, ont été séparées, dans l'ordre des temps, par de longs intervalles. Aussi, à combien d'erreurs on s'expose quand on veut conclure de ce qu'un peuple aurait dû avoir telle connaissance, qu'il l'a réellement possédée! C'est cependant là tout le raisonnement de ceux qui ont prêté aux Egyptiens celle du mouvement des fixes : je me trompe; ils se sont encore fondés sur le but astronomique qu'ils ont supposé aux représentations zodiacales qui existent dans les monumens ; c'est-à-dire, qu'ils ont posé en fait précisément ce qui était en question; aussi la conséquence qu'ils ont tirée de ce raisonnement vicieux, est-elle contraire à toutes les indications historiques [1]. Il faut donc retourner leur raisonnement; et, partant du fait historiquement prouvé, dire : les Egyptiens n'ont pas connu la précession des équinoxes; or, ils n'auraient pu l'ignorer, si les représentations zodiacales de leurs monumens eussent eu le but astronomique qu'on leur suppose; donc ces représentations ont eu un autre objet qui, dans ce cas, ne saurait être qu'astrologico-religieux.

Ces considérations, nous le verrons bientôt, vont se trouver appuyées par des faits d'un ordre différent. Dès à présent, leur évidence doit frapper quiconque a réfléchi sur l'esprit de l'antiquité; elles suffiraient pour établir, comme un fait, que

[1] Cf. Biot, *Recherches sur quelques points de l'astron. égypt.*, p. 164 et suiv.

ces tableaux, prétendus *astronomiques*, sont purement symboliques et religieux, ou bien de simples horoscopes, s'il est vrai que les figures d'animaux qu'on y a peintes sont des signes du zodiaque; ce qui, encore une fois, est une pure hypothèse, très peu probable en elle-même.

Mais, dira-t-on, des tableaux *astrologiques* sont en même temps *astronomiques* : sans doute, puisqu'ils contiennent des signes célestes; mais aussi, comme l'astrologie avait un but qui lui était propre, le caractère chronologique qui se trouve indiqué dans les monumens de cette prétendue science, tient toujours à une combinaison particulière des signes astronomiques, sur la nature de laquelle il faut être fixé avant tout, sous peine de s'exposer à de graves mécomptes.

Par exemple, dans plusieurs Mémoires de la Commission d'Egypte [1], on a fixé la date d'un de ces tableaux *au moins* à 1923 ans, et, *en terme moyen*, à 3000 ans avant l'ère chrétienne [2]. Mais si, comme tout le prouve, les figures du taureau, du scorpion et du lion, qu'on prétend être zodiacales, coordonnées avec des images symboliques dont personne, quant à présent, ne peut dire la significa-

[1] Jomard, *Description d'Hermonthis*, p. 11. — Jollois et Devilliers, *Recherches sur les bas-reliefs astronomiques*, etc., p. 15, 55. — *Descript. générale de Thèbes*, p. 410.

[2] Jomard, *Essai d'explic. d'un bas-relief astron.*, p. 6 et 7.

tion, ne sont là que pour indiquer une représentation symbolique ou astrologique en rapport avec la vie du personnage dont le tombeau renferme le corps, que deviennent et ce prétendu caractère astronomique, et cette date si précise qu'on en veut conclure avec tant d'assurance?

Autre exemple: en expliquant ce bas-relief, les auteurs des Mémoires cités essaient de ramener à leur système des monumens, où ils voient l'expression du *solstice d'été*. Telle est une pierre que Bruce a vue et dessinée à Axum [1]. Ils nous assurent « que ce monument et ceux qui lui ressemblent in- » diquent le solstice à l'époque où il était dans le lion, » époque à laquelle, en effet, lorsque le lion était au » zénith, on voyait en même temps, à l'horizon » oriental, le scorpion, le serpent du serpentaire, » la tête du dragon et le lièvre [2]. » Un d'entr'eux va plus loin et donne une date précise. « La date de » cette pierre, dit-il, est *bien caractérisée;* elle doit » remonter *au moins* à 3863 ans avant J. C. [3] » Quel dommage que l'auteur se soit arrêté en si beau chemin, et ne nous ait pas aussi donné le *mois*, le *jour* et l'*heure!* Mais on peut apprécier la justesse d'une époque si précise quand on sait que la pierre d'Axum, que Bruce appelle ridiculement un *thot*, et qu'il croit être un almanach, n'est autre chose qu'un de ces petits bas-reliefs si communs dans les cabinets,

[1] *Voyage en Abyssinie*, T. I, pl. 7 et 8.
[2] Jollois et Devilliers, *ouvrage cité*, p. 56.
[3] Jomard, *ouvrage cité*, p. 6.

tantôt en bois de sycomore, comme l'un de ceux du cabinet du Roi [1], tantôt en métal, en serpentine, ou même en pâte de verre, les plus grands d'environ un pied de haut, les plus petits sous forme d'amulettes [2]. Ils représentent une figure d'Horus toute nue, debout sur un ou deux crocodiles, la tête surmontée d'une autre tête monstrueuse, les bras à demi étendus, et tenant de chaque main un scorpion, un ou deux serpens, avec un lion, une chèvre ou un lièvre, quelques emblêmes et hiéroglyphes égyptiens. Tous (mais avec de grandes différences dans l'exécution, étant les uns d'un travail ancien, les autres d'un style des bas temps, maladroitement mélangé de grec) offrent exactement la même représentation, sauf de très légères nuances. Ces faits posés, et aucun antiquaire n'en contestera l'exactitude, voici quelques objections au système dont je viens de parler:

1° N'y a-t-il pas quelque difficulté à voir la *représentation du solstice d'été*, dans ces petits monumens qui offrent *tous* les mêmes circonstances? Si leur objet eût été purement astronomique, pourquoi offriraient-ils toujours la même scène? Pourquoi pas aussi les deux équinoxes ou l'autre solstice? Cette identité constante de représentation n'annonce-t-elle pas clairement qu'il s'agit d'*emblêmes religieux* qui tiennent à un culte *positif*, et représentent, par

(1) La figure que MM. Jollois et Devilliers en ont donnée est extrêmement inexacte. (Pl. B.)

(2) Caylus, *Rec. d'Antiq.* T. IV, pl. XV; T. III, pl. IV, n. 3. T. VII, pl. VI, n. 1.

exemple, le triomphe d'Horus sur les animaux typhoniens? C'est alors seulement que l'on comprend pourquoi ils sont tous de si petite dimension, afin de pouvoir être transportés en tous lieux, suspendus dans les maisons, et même portés au cou. Mais qu'on se figure un peu *le solstice porté en amulette!* Comme cela est conforme à l'esprit des anciens peuples, à la nature de leurs religions !

2° Ces bas-reliefs, que l'on fait remonter à 3 ou 4000 ans avant notre ère, sont presque tous d'une époque très postérieure à cette ère; cela est évident pour quiconque les a seulement regardés. En vain dira-t-on qu'on n'a pas prétendu affirmer que ces bas-reliefs ont été sculptés à cette époque reculée, et qu'on n'a voulu parler que de leur date astronomique : on demandera toujours comment la même date de 4000 ans a été placée sur des monumens qui sont, pour la plupart, postérieurs au second siècle de notre ère.

3° Enfin, et ceci est plus fort, la plupart de ces prétendus bas-reliefs astronomiques, d'une date si récente, sont des représentations du genre des *Abraxas*, qui offrent presque tous, comme on sait, le caractère du style égyptien mélangé. Le P. Montfaucon [1] et Caylus [2] n'ont laissé aucun doute là-dessus : les scorpions, le lion, les serpens, la chèvre, le lièvre, les crocodiles et autres symboles, qui ont été métamorphosés en signes du zodiaque et en

(1) *Antiq. expliq.* L. III, c. VII, § 1, et pl. CLXVII.
(2) *Rec. d'Antiq.* T. VII, p. 14. — Pl. VI, n. 1.

constellations, se retrouvent, soit isolément, soit deux à deux, soit tous à la fois, sur presque tous les *Abraxas*; ce sont des emblêmes d'Horus, adoptés par ces sectes extravagantes, dont les superstitions mélangées d'égyptianisme, de magisme, et surtout d'astrologie, ne s'introduisirent qu'après le règne d'Adrien, et furent si répandues en Egypte et jusqu'en Ethiopie, dans les 3e et 4e siècles de notre ère.

Voilà donc les monumens qu'on fait remonter à 3863 ans avant notre ère! Or, dans le cas même où ces figures symboliques seraient réellement des signes du zodiaque, on ne pourrait y voir ni des solstices ni des équinoxes, pas plus que sur les bas-reliefs représentant des sacrifices Mithriaques, où les mêmes auteurs n'ont pas manqué d'en voir également [1]; pas plus que dans les statues de Sérapis environnées d'un serpent [2], entre les replis duquel se voit la série des douze signes du zodiaque, en commençant par le bélier et en finissant par les poissons. Ce n'est, et ce ne peut être autre chose, que l'expression symbolique du temps, ou bien de la course annuelle du soleil dont ces statues offrent la représentation; et elles sont entièrement analogues, dans leur objet, soit avec les médailles de Nicée en Bithynie, frappées sous Marc-Aurèle [3], et de Sidon, frappées sous Antonin [4], où nous voyons le char du soleil environné des douze signes du zodia-

[1] *Rech. sur les bas-reliefs astronom.*, p. 56.

[2] *Les mêmes, au même endroit.*

[3] Rasch., *Lexic. Rei Numm.* T. III, col. 1384.

[4] Id. T. IV, col. 954.

que, soit avec celles de Périnthe, du temps d'Alexandre Sévère, qui nous montrent la statue de Jupiter entourée du zodiaque, comme symbole du temps, et de quatre figures, au nombre desquelles sont le soleil et la lune sur un char [1]; soit enfin avec des pierres gravées qui offrent les mêmes images [2].

Il serait bien temps de renoncer à vouloir trouver partout le *taureau équinoxial* et le *lion solsticial*, conformément à l'hypothèse si peu vraisemblable des levers du soir, proposée par Dupuis [3], et adoptée après coup pour retrancher commodément environ 13,000 ans sur les 17,000 qu'on avait d'abord trop libéralement assignés à l'antiquité du zodiaque [4]. Je pourrais citer d'autres exemples des erreurs dans lesquelles on a été entraîné par l'influence des idées de Dupuis, dont l'ouvrage, très savant, mais faux presque entièrement d'un bout à l'autre, était, par malheur, il y a vingt-cinq ans, l'oracle de tous ceux qui voulaient passer pour érudits et philosophes, sans avoir ni philosophie ni érudition. Mais il me suffit de montrer combien il importe de déterminer l'objet de semblables monumens avant d'en rien conclure, et de n'y appliquer le compas de l'astronome qu'après les avoir regardés avec l'œil de l'antiquaire. Je rentre dans le sujet qui m'occupe.

[1] Eckhell, *Doctr. Numm.* II, 40.

[2] Gori, *Thesaur. gemm.* pl. XVII.

[3] Dupuis, *Origine de tous les Cultes*, T. VI, p. 438.

[4] Biot, *Recherches sur quelques points de l'astronomie égyptienne*, avant-propos, p. xvj.

CHAPITRE SECOND.

Astrologie chez les Grecs. — Chez les Romains. — Médailles astrologiques frappées en Egypte.

Des considérations précédemment indiquées, il résulte que les anciens Egyptiens ont connu l'astrologie; mais qu'on ne peut donner, quant à présent, aucune preuve certaine qu'ils en aient fait des applications sur les monumens, au moyen d'horoscopes figurés.

D'un autre côté, il est de fait que rien de pareil n'existe dans la multitude de tombes qui ont été ouvertes, de caisses de momies qu'on a rapportées d'Egypte, et même dans les temples d'une époque ancienne, comme on le verra bientôt. Il faut descendre jusqu'au temps des empereurs, pour trouver des thêmes astrologiques représentés sur le coffre des momies d'une famille grecque, et sur des édifices élevés ou décorés à cette époque.

De là nous tirons cette autre conséquence, rigoureuse d'après les faits qui nous sont connus, c'est que l'usage des thêmes astrologiques, dans les monumens sépulcraux, s'est introduit, seulement depuis l'époque de la domination romaine; ce qui tiendra sans doute à ce que l'astrologie ayant pris, dès cette époque, une extension plus grande, cette science mensongère sera devenue un besoin de toutes les

classes de la société, et ses pronostics auront trouvé leur expression sur les monumens religieux ou sépulcraux.

Or, cette conséquence, qui se tire de l'inspection seule des monumens, peut être appuyée de considérations historiques propres à jeter un jour tout nouveau sur cette discussion, et servir à en rassembler en un seul corps de preuves tous les élémens divers.

On ne saurait douter d'abord, ce me semble, que l'astrologie n'a jamais jeté de profondes racines chez les Grecs. On ne trouverait peut-être pas, avant Alexandre, de traces certaines de ce genre de divination parmi tous ceux dont ils faisaient usage. Eschyle, en faisant énumérer à Prométhée les diverses espèces de divination dont se servaient les Grecs, et qu'il leur avait fait connaître, ne parle point de la divination par le moyen des astres [1]; de même, Cicéron, dans la revue détaillée qu'il donne de ces divers genres usités parmi les nations helléniques, ne leur attribue en aucune manière l'astrologie; et, quand il arrive à cette dernière, il ne la désigne que par ces termes: *monstra Chaldæorum* [2]. Eudoxe, qui voyagea en Egypte, et peut-être à Babylone, y prit connaissance de la doctrine astrologique; mais, en l'exposant aux Grecs dans un de ses ouvrages, il eut soin d'avertir qu'elle ne méritait au-

(1) Æschyl., *Prom. vinct.* v. 477-492.

(2) Cicer., *de Divinat.* II, 42.

cune confiance [1]. Platon, qui l'avait accompagné en Egypte, et qui puisa, dans le commerce des prêtres de ce pays, beaucoup de rêveries métaphysiques, des traditions fabuleuses ou confuses, et pas un fait positif que les Grecs ne connussent auparavant, n'a laissé dans ses ouvrages aucun indice d'astrologie ; et cependant, il y a vingt endroits dans ses ouvrages, où il n'aurait pu manquer d'en laisser apercevoir la notion, si une telle doctrine fût entrée le moins du monde dans le cercle des opinions de la Grèce; tels sont plusieurs passages des *Lois* [2], notamment celui où l'auteur parle de l'utilité de la connaissance des astres pour les affaires de la vie [3], et cet autre de la *République*, où il énumère les avantages qui en résultent pour l'agriculture, la navigation et l'art militaire [4]. L'auteur de l'*Epinomide*, qui aurait eu plus d'une occasion d'en parler [5], garde également le silence à ce sujet. J'en dirai autant d'Aristote, dans les écrits duquel je n'aperçois que la doctrine de l'influence météorologique de la lune [6]. On chercherait en vain de l'astrologie parmi toutes les opinions que Plutarque

[1] Cic., *l. l.*, ... *Sic opinatur, id quod scriptum reliquit « Chaldæis in prædictione et in notatione cujusquæ vitæ ex natali minime esse credendum. »*

[2] Plat., *Legg.*, VII, p. 821 B.—XII, p. 967 A.

[3] *Id.* VII, p. 809 C. D.

[4] *Id.*, *Republ.* VII, p. 527 D; 528 D E; 629 A.

[5] Pseudo-Plat., *Epinom.* p. 984 *seq.*

[6] Arist., *De generat. anim.* II. 4, p. 621 B. C.

et Diogène de Laerte ont prêtées aux anciens philosophes. Vitruve appuie, confirme et explique ce fait négatif par une assertion formelle, quand, après avoir parlé de l'astrologie, qu'il dit *propre aux Chaldéens*, il indique, par opposition, la méthode des pronostics tirés des *phénomènes naturels*, pratiquée par Thalès, Anaxagore, Pythagore, Xénophane, Démocrite d'Abdère, et les autres. En suivant leur doctrine, ajoute-t-il, Eudoxe, Euctémon, Callippe, Méton, Philippe, Hipparque, Aratus, etc., trouvèrent, par des observations, l'influence que le lever et le coucher des astres exerçaient sur les changemens de l'atmosphère et des saisons, et transmirent à la postérité le résultat de ces observations au moyen des *Parapegmes* [1]. Remarquons que les élémens de cette doctrine, que Vitruve fait remonter à Thalès, d'après laquelle étaient dressés ces catalogues de phénomènes naturels nommés *parapegmes*, existent déjà dans Hésiode, qui enseigne l'influence de tel ou tel jour de la lune sur les travaux de l'agriculture, et sur quelques opérations de la vie [2], doctrine ancienne, répandue, admise même par Aristote; c'est-là ce que Virgile a imité dans les Géorgiques [3], et ce qu'Hérodote paraît avoir confondu avec l'astrologie égyptienne [4], qui était une chose

[1] Vitruv., *de Archit.* IX, 6, 2 et 3; *ed.* Schneid.

[2] Hesiod., *Op. et Dier.*, v. 763-825. — Cf. Lanzi, *Note alle op. et gior.*, p. 257.

[3] Virg., *Georg.*, I, 276. *seq.*

[4] *Suprà*, p. 59.

toute différente. Voilà le sens dans lequel Callimaque disait qu'Aratus avoit imité Hésiode [1] ; et, en effet, les *pronostics* d'Aratus semblent n'être qu'un développement des soixante derniers vers des *Travaux et des Jours*. L'antiquité a même attribué à Hésiode un poëme astronomique, qui, à en juger par les fragmens que cite Athénée [2] et par un texte de Pline [3], devait avoir le même sujet que celui d'Aratus. Ce qui nous explique le passage où l'auteur de l'*Epinomide* distingue ceux qui connaissent vraiment l'astronomie, de ceux qui la savent seulement à la manière d'Hésiode, ne s'occupant que des levers et des couchers des astres. [4]

[1] Callim., *Epigr.* 29.—Cf. Jacobs, *in Anthol. græc.*, VII, p. 287-291.

[2] Athen., XI, p. 491 C. *Ibique* Casaub. — Cf. Fabr., *Bibl. græc.*, I, p. 591 *sq. ed.* Harles.

[3] Plin., XVIII, 25; p. 129, l. 25.

[4] Ἀγνοεῖτε, ὅτι σοφώτατον ἀνάγκη τὸν ἀληθῶς ἀϛρονόμον εἶναι μὴ καθ' Ἡσίοδον ἀϛρονομοῦντα καὶ πάντας τοὺς τοιούτους, οἷον δυσμάς τε καὶ ἀνατολὰς ἐπεσκεμμένον. Pseudo-Plat., *in Epinom.*, p. 990, A. — Je ne sais pas si l'on a remarqué que le fameux cercle d'or du tombeau d'Osymandyas, invention des prêtres égyptiens postérieure à Alexandre (V. mon *Mém. sur le tombeau d'Osymandyas*, p. 22.), nous représente un *parapegme*. Il avait, selon Diodore, 365 coudées de tour, chacune desquelles était rapportée à un jour de l'année; on y avait marqué le lever et le coucher des astres, et les phénomènes atmosphériques qu'ils annonçaient pour chaque jour (Παραγεγραμμένων τῶν κατὰ φύσιν γινομένων τοῖς ἄϛροις ἀνατολῶν τε καὶ δύσεων, καὶ τῶν διὰ ταύτας ἐπιτελουμένων ἐπισημασιῶν. Diod. Sic., I, 49 *fin.*).

On s'étonne d'autant moins de voir ainsi Vitruve exclure, en général, les astronomes Grecs et Hipparque, entre autres, du nombre de ceux qui firent usage de l'astrologie, que les Grecs même postérieurement à Alexandre, donnèrent fort peu dans les

C'est là tout justement un *parapegme* grec. Il y a cependant cette petite difficulté, que le cercle d'or, avec sa division en 365 jours, ne pouvait représenter qu'une année vague, tandis que les pronostics atmosphériques résultant du lever et du coucher des astres, pour chaque jour, ne peuvent avoir d'application constante que dans une année fixe, solaire ou luni-solaire, comme celle des Grecs. Voilà ce dont les prêtres ne se sont pas aperçus, en voulant allier ainsi un usage égyptien avec une idée grecque pour se l'approprier. Ces prêtres, dans leur manie de s'attribuer toujours l'origine des inventions qui existaient ailleurs, ont fait ici une singulière méprise, qui décèle à la fois leur ignorance et leur mensonge; et les voyageurs grecs nous l'ont rapportée bien fidèlement, comme tant d'autres faussetés qui leur ont été débitées en Egypte. Le très savant professeur Creuzer, en rendant compte, dans les Annales littéraires de Heidelberg (février 1823), de mon Mémoire sur le tombeau d'Osymandyas, propose de regarder le *cercle d'or* comme une *allégorie* semblable à la *chaîne d'or de Jupiter*; je doute qu'une pareille interprétation fasse beaucoup de partisans parmi ceux qui prendront la peine d'examiner le récit tout *historique* de Diodore et les circonstances *positives* qui l'accompagnent; elle tient au système d'après lequel ce savant explique la mythologie ancienne; mais, tout en rendant hommage à l'érudition immense, à la vive imagination et à l'extrême sagacité de M. Creuzer, on peut trouver qu'il abuse quelquefois de l'*interprétation*, et qu'il trouve des *allégories* où les auteurs anciens ne permettent guère de voir autre chose que des faits historiques. Ce célèbre professeur, dans l'article cité, nous dit : «Les annales des Pharaons sont

extravagances de l'astrologie judiciaire : du moins, pendant tout le temps de leur domination en Egypte, on n'entend parler ni de thême natal, ni de rien de pareil, dressé en l'honneur des Ptolémées. Cependant les écrits des astrologues égyptiens avaient dû être transportés dans la bibliothèque d'Alexandrie, dès le règne de Ptolémée Philadelphe, avec les autres livres égyptiens que ce prince y avait rassemblés, en les faisant traduire, et les Grecs purent de bonne heure en prendre connaissance. Mais on dirait qu'ils ont alors repoussé ces superstitions orientales: d'ailleurs la direction sévère qu'avait prise, dès l'origine, l'école d'Alexandrie, devait être peu favorable à leur propagation. Aussi, dans ce qui nous reste des travaux de cette école célèbre, jusqu'à l'époque romaine, je n'aperçois nulle trace d'astrologie : cette prétendue science ne se montre dans aucun des ouvrages d'Eratosthène, dont nous avons des fragmens; les Catastérismes, attribués à cet astronome, mais qui paraissent n'être qu'un abrégé d'un de ses ouvrages [1], présentent

» en grande partie des traditions *épiques*, qui appartiennent à » un *monde héroïque*. Ici la finesse et la sagacité du critique » doivent l'égarer ; il faut que son esprit saisisse les idées, la » poésie et le style de l'Orient, dans un *monde primitif.* » J'avoue que mon esprit ne saurait atteindre à cette manière si haute de considérer l'histoire des anciens peuples; j'aperçois, dans tout cela, de grands mots qui se prêtent merveilleusement à l'arrangement d'un système, d'ailleurs fort ingénieux, mais qui ne sont peut-être l'expression d'aucune réalité.

[1] Valcken., *Opuscul.* II, p. 69. — M. Godefroi Bernhardy (*Eratosthenica*, p. 129, *sq.*) croit que l'auteur des Catasté-

seulement le double caractère astronomique et mythologique qui tient aux études des Alexandrins, partagées entre les recherches scientifiques et la lecture des poëtes et des mythographes: ce double caractère se retrouve dans les Phénomènes d'Aratus, où l'astronomie et la mythologie greeque sont confondues, sans mélange d'astrologie; et, ce qui est plus remarquable, son poëme des Pronostics, où, certes l'astrologie pouvait jouer un grand rôle, n'en offre aucun vestige; tous les pronostics s'y rapportent à la météorologie et à l'agriculture, comme ceux qu'avaient recueillis Aristote, dans ses *Météorologiques*, et Théophraste dans ses traités des *vents*, et des *signes des pluies*, ouvrages où l'on ne voit percer aucune indication astrologique. On doit en dire autant des poètes Callimaque, Théocrite, Apollonius de Rhodes, Nicandre, etc. La même observation s'applique encore aux écrits d'Hipparque [1] qui nous restent, au commentaire de Géminus, aux

rismes a emprunté à Hygin le sujet de son ouvrage. On pourrait aussi présumer que les *Catastérismes* et le *Poeticon astronomicon* sont des abrégés ou des extraits du même ouvrage original.

[1] Scaliger (*ad Manil.*, p. 343, ed. 1590) cite Hipparque à l'occasion de l'influence que les astres exerçaient sur tel ou tel pays, ce qui était une des folies astrologiques des anciens. Il a tiré ce passage d'un manuscrit de la bibliothèque de Leyde, contenant des extraits astrologiques dont l'auteur attribuait quelques uns à Hipparque (v. Harles; *ad* Fabr. *Bibl. Græc.* IV, p. 31): mais le nom de cet astronome s'est trouvé mis là, comme à la tête d'autres fragmens auxquels il n'a jamais eu part.

fragmens de Posidonius, enfin à tout ce qui nous est parvenu des écrits des Alexandrins avant l'époque romaine.

Ainsi l'assertion de Vitruve est entièrement conforme aux faits qui nous sont connus. Au reste, je ne prétends pas dire que tous les Grecs, jusqu'à l'époque romaine, soient restés à l'abri des préjugés astrologiques: il est assez difficile que de leur mélange avec les Chaldéens et les Egyptiens il ne soit pas résulté que quelques individus y auront ajouté foi. Séleucus Nicator, lors de la fondation de Séleucie du Tigre, paraît avoir attendu quelque temps, le jour et l'heure fixés par les Chaldéens (1): mais plus anciennement, ils n'avaient pas compté sur l'effet de leur art, lorsqu'ils essayèrent d'empêcher Alexandre d'entrer à Babylone; car ils firent parler l'oracle de Bélus (2). Vitruve nous apprend que l'astrologue Bérose, qu'il ne faut pas confondre avec l'historien (3), et qui lui est bien postérieur, vint ouvrir à Cos une école d'astrologie (4); et, si nous en croyons Pline, les Athéniens, en reconnaissance de prédictions qui leur étaient relatives, lui firent élever une statue dont la langue était dorée (5). Vers le premier siècle, le stoïcien Panétius, Archélaüs, Cassandre et Scylax d'Halicarnasse, savans astronomes de cette époque, écrivirent contre les prin-

(1) Appian., *Bell. Syr.* § 58.
(2) Arrian., *Anab.* VII, 16, 9.
(3) Delambre, dans la *Biographie universelle*, T. IV, p. 335.
(4) Vitruv., *de Archit.* IX, 6, 1. *ed.* Schneid.
(5) Plin., VII, 37, p. 395, 10.

cipes de cette science [1], ce qui donne lieu de supposer qu'elle commençait alors à se répandre parmi les sectes philosophiques. On peut en dire presque autant du *magisme*, doctrine religieuse des Perses et des Mèdes, dont les Grecs ont commencé à avoir quelque connaissance dès l'époque de l'expédition de Xerxès [2]. Depuis lors, des mages vinrent fréquemment visiter la Grèce; il s'en trouvait à Athènes, au moment où Platon mourut, qui regardèrent ce philophe comme un être plus qu'humain, et lui firent des sacrifices, parce qu'il était mort à quatre-vingt-un ans tout juste, nombre le plus parfait à leurs yeux, étant le produit de 9 par 9 [3]. Démocrite s'était instruit dans les principes du magisme [4]; et même Aristote (selon d'autres, Antisthène ou Rhodon) avait écrit un livre sur ce sujet, intitulé Μαγικόν [5]. Il est donc vraisemblable que le magisme avait trouvé en Grèce quelques partisans; mais personne, sans doute, n'en voudrait conclure qu'il se fût intro duit dans le cercle des opinions et même des superstitions répandues chez les Grecs. On reconnaît qu'il en fut de même de l'astrologie, lorsqu'après s'être pénétré de l'esprit de cette époque, on le compare avec ce que l'histoire nous montre par la suite; et l'on doit regarder comme certain que l'astrologie n'avait pénétré ni dans la religion ni dans les usages de la Grèce

(1) Cic., *de Divinat.* II, 42.
(2) Plin., XXX, 1; p. 523, 12.
(3) Senec., *Epistol.* LVIII, 28; *ubi vide* Ruhkopf.
(4) Plin., *l. l.*—Diogen. Laert., IX, 34.
(5) Diogen. Laert., I, 1; *ibiq.* Casaub.—Suid., *voce* Ἀντισθέν.

libre, et qu'elle y fut toujours une croyance bornée à un petit nombre d'individus.

C'est avec l'époque romaine que commence, pour ainsi dire, une nouvelle ère pour l'astrologie; à peine les Romains sont-ils en contact avec l'Orient; à peine mettent-ils le pied en Egypte, long-temps avant la conquête de ce pays, qu'elle se répand en Italie avec rapidité, et devient bientôt une opinion populaire [1]: c'est ce qui explique pourquoi, dans l'ouvrage de Lydus [2], tous les pronostics tirés des anciens auteurs, soit étrusques soit romains, se rapportent aux auspices, à la météorologie ou à la doctrine fulgurale des Etrusques, tandis que l'astrologie se montre seulement dans les citations tirées des écrivains postérieurs. Les nombreux fragmens qui nous restent des ouvrages de Nigidius Figulus, attestent que ce Romain illustre, l'ami de Cicéron, et néanmoins fort adonné à l'art divinatoire, croyait à la possibilité de prédire l'avenir par l'observation des météores, ou par l'inspection des entrailles des victimes. Tout ce qu'il dit à ce sujet décèle encore une origine purement étrusque, ou du moins italique; de même que, dans ses observations sur la sphère et sur les constellations, il ne suit que les traditions mythologiques des Grecs. Rien n'y a rapport à l'astrologie proprement dite; mais on voit des Romains distingués, ses contem-

(1) Ennius, *Ap.* Cic., *de Divin.* I, 58.—Cato, *de Re rust.* V, 4. Propert., IV, *Eleg.* I, 79. *Seq.*
(2) Lydus, *de Ostentis*, *ed.* C. B. Hase. Parisiis, 1823.

porains, s'empresser d'approfondir les secrets de cet art trompeur. Lucius Tarutius, également l'ami de Cicéron [1], en fait une étude spéciale : et Varron demande à ce Tarutius le thême natal de Rome : celui-ci en calcule l'année, le mois, le jour et l'heure [2] : et, ce que cet horoscope présente de plus curieux, c'est que la date y est énoncée selon le calendrier égyptien, preuve nouvelle, mais surabondante, de la source où Tarutius avait puisé sa prétendue science.

Malgré les raisonnemens de Cicéron [3], l'astrologie ne fit pas moins les progrès les plus rapides. Agrippa ne put remédier à ses progrès et à tous les désordres qu'entraînaient les prédictions de ses fauteurs, qu'en les expulsant de Rome et de l'Italie [4]. Ces expulsions furent souvent renouvelées par les empereurs [5] ; mais l'astrologie avait jeté de trop profondes racines dans l'esprit du peuple pour qu'elle ne reparût pas aussitôt après qu'on l'avait proscrite. Et, dans le fait, quel résultat pouvaient avoir de telles mesures, quand les princes eux-mêmes donnaient l'exemple d'une croyance sans bornes à cet art mensonger? Marc-Antoine n'avait-il pas auprès de lui un astrologue égyptien auquel Cléopâtre avait le soin de faire dire tout ce qu'elle voulait [6] ?

(1) Cicer., *de Divinat.* II, 47.
(2) Plutarch., *in Romul.* § 11.
(3) *De Divinat.* II, 42-47.
(4) Dio Cassius, XLIX, 43.
(5) Lips., *Excurs.* G. *ad* Tacit. *Annal.* II, 32.
(6) Plutarch., *in Anton.* § 34.

Auguste, qui défendit aux astrologues de tirer l'horoscope des particuliers [1], ne fit-il pas dresser, par le devin Théogène, son thême natal qu'il rendit public, et fit même placer sur ses monnaies [2]. Tibère passait pour très fort en astrologie, science qu'il tenait de Thrasyllus [3]. Néron y avait aussi la plus grande confiance [4]. L'astrologue Ptolémée, en dressant le thême natal d'Othon, lui avait prédit qu'il serait empereur un jour [5] : c'est là ce que l'on appelait *genesis* ou *genitura imperatoria :* et il est arrivé que ceux qu'on soupçonnait d'avoir reçu des astrologues de pareils thêmes furent mis à mort par les empereurs intéressés à faire manquer la prophétie : tel fut le sort de Métius Pomposianus sous Domitien [6]. Vespasien, qui fit chasser de Rome les astrologues, tenait cependant auprès de lui Séleucus, dont les prédictions lui servaient à régler ses entreprises [7]; il avait aussi la plus

(1) Dio Cassius, LVI, 25.

(2) Sueton., *in Aug.* § 94. Ce signe est celui du *capricorne*, qui est le ζώδιον σπόριμον d'Auguste, c'est-à-dire, le signe sous lequel il avait été conçu (Scaliger, *ad Manilium*, p. 148, 149), selon les principes de l'astrologue Achinapolus dont Vitruve dit : *qui etiam non e nascentia, sed e conceptione rationes explicatas reliquit* (*Archit.* IX, 6, 2 ; *ed.* Schneid.).

(3) Tacit., *Ann.* VI, 20. — Sueton., *in Tib.*, § 14. — Dio Cass., LV, 11.

(4) Sueton., *in Ner.* § 36.

(5) Id. *in Oth.* § 4. — Tacit. *Hist.* I, 22.

(6) Sueton., *in Vespas.* § 14. — *in Domitian.* § 10.

(7) Tacit., *Hist.* II, 78.

grande confiance dans un certain Barbillus, et il permit même aux Ephésiens, par grace spéciale, d'instituer des jeux en l'honneur de cet astrologue[1]; fait qui montre le crédit dont jouissait alors cette sorte de charlatans. Domitien possédait un thême natal qui lui avait été dressé dans son enfance[2]. Enfin, Adrien était tellement entiché d'astrologie, qu'il se croyait en état, selon Spartien, de prédire, dès les calendes de janvier, ce qui devait lui arriver jusqu'au 31 décembre[3] : il possédait le thême généthliaque d'Ælius Vérus[4].

Il est inutile de multiplier ces exemples, que j'ai étendus à dessein jusqu'à l'époque des momies de la famille Soter. Il serait facile de montrer l'influence des idées astrologiques, dans presque toutes les productions littéraires de ce temps, et de faire voir, par exemple, que de tous les ouvrages qui nous restent de l'astrologie judiciaire chez les Grecs ou les Romains, il n'en est pas un seul qui remonte au-delà de l'ère vulgaire: on sent que je n'en excepte pas le poëme astrologique attribué à Manéthon; car, même en supposant que le fond appartienne à cet Egyptien, ce qui est fort douteux, on ne peut en placer la rédaction grecque plus haut que le 3e siècle de notre ère[5].

(1) Dio Cass., LXVI, 9; *ubi vide* Reimar.

(2) Sueton., *in Domit.* § 14.

(3) Spart., *in Adrian.* § 15.

(4) Id., *in Æl. Ver.* § 3.

(5) Tyrwhitt, *præfat. ad* Pseudo-Orph. *Lithic.*; *inter Orphic. ed.* Hermann, p. 61-72. — Cf. Fabr. *Bibl. gr.*, IV, p. 138, *ed.* Harles.

Ce poëme, comme on sait, contient l'exposé de tous les mystères de l'art de Pétosiris et de Nécepsos, mystères répétés dans une multitude d'ouvrages de ce temps et d'une date postérieure, tels que celui des *Pronostics* de Lydus, livre rempli de prédictions qui, par leur absurdité, feraient la fortune d'un second almanach de Liège. [1]

Mais arrêtons-nous à l'époque des règnes de Trajan, d'Adrien et d'Antonin. J'en ai dit assez pour faire voir jusqu'à quel point l'astrologie dominait alors en Occident. Rien ne montre mieux peut-être la révolution qui s'était faite peu à peu, que les rapprochemens que je vais indiquer.

Cicéron, soixante ans avant notre ère, se moquait de l'astrologie et de ses fauteurs; mais Sénèque, cinquante ans après cette même ère, écrivait à Marcia, pour la consoler : *Videbis quinque sidera diversas agentia vias, et in contrarium præcipiti mundo nitentia : ex horum levissimis motibus fortunæ populorum dependent, et maxima ac minima perindè formantur, prout æquum iniquumve sidus incessit* [2]. Aratus, sous les Ptolémées, avait composé un poëme sur l'astronomie, où rien d'astrologique ne se montre; et Manilius, au temps d'Auguste, en fait un sur le même sujet, où l'astronomie n'y paraît, en quelque

[1] Sous ce rapport même, l'ouvrage de Lydus est fort curieux; et son savant éditeur, M. Hase, en le publiant, a fourni d'utiles documens à l'histoire de l'esprit humain.

[2] *Consol. ad Marc.* XVIII, 2.

sorte, que pour servir de cortège à l'astrologie. Dans la littérature grecque, antérieurement au premier siècle de notre ère, on ne trouve pas même une allusion aux idées astrologiques [1]; et, à partir de cette époque, l'astrologie se montre partout dans la philosophie, dans l'histoire, dans la littérature, dans les usages : en un mot, la société toute entière en est, pour ainsi dire, pénétrée. Aucun des ouvrages qui nous restent de l'école d'Alexandrie, avant l'ère chrétienne, ne contient de vestiges de cette prétendue science; et Ptolémée, l'auteur de l'Almageste, le plus grand astronome de l'antiquité après Hipparque, compose des tables manuelles à l'usage des astrologues [2], et un ouvrage en quatre livres sur les secrets de l'astrologie. Plusieurs ont cru, il est vrai, que le *Tetrabiblos* ne lui appartient pas; mais peut-être cette opinion est-elle fondée uniquement sur la difficulté de croire que Ptolémée ait donné si complétement dans de telles absurdités : on sent combien une pareille raison est peu solide; les gens habiles, comme les autres,

[1] Je trouve une notion assez distincte de l'astrologie dans trois vers des *Argonautiques* du faux Orphée (v. 208-211.) : et un des hymnes orphiques (*Hymn.* VII, p. 263, *ed.* Hermann.) roule sur des idées astrologiques. C'est un argument à joindre à tous ceux que Schneider et surtout M. Hermann ont réunis, pour prouver l'époque très récente des Argonautiques et de plusieurs des hymnes orphiques.

[2] Delambre, dans la *Biographie universelle*, art. *Ptolémée*, T. XXXVI, p. 271.

suivent bien souvent l'impulsion des idées dominantes de leur siècle. Tycho-Brahé croyait à l'astrologie judiciaire, et c'était un aussi grand homme que Ptolémée.

Après avoir ainsi constaté l'époque où l'astrologie acquit une influence si grande, il serait peut-être à propos de tâcher de découvrir ce qui lui donna cette influence. Pourquoi les Grecs, qui, deux siècles avant les Romains, s'étaient trouvés dans les mêmes rapports avec l'Egypte et l'Orient, restèrent-ils à peu-près étrangers à l'astrologie ? Pourquoi les Romains, au contraire, et les Grecs eux-mêmes sous leur domination, en Grèce, en Egypte, en Asie, adoptèrent-ils avec tant d'empressement tous les préjugés de cette science mensongère ? Ce phénomène moral dépend de plusieurs causes différentes qu'il serait trop long de développer ici; je laisse aux hommes éclairés à rechercher s'il ne tiendrait pas surtout, en premier lieu, à ce besoin de croyances abstruses, de doctrines mystérieuses, produit par le dégoût des absurdités du paganisme, qui forme un des traits caractéristiques de cette époque, et qui s'est manifesté dans une multitude de sectes extravagantes, telles que celles des Gnostiques, des Ophites, des Basilidiens, dont tous les monumens portent des traces d'astrologie; et, en second lieu, au développement des méthodes de calcul dans l'école d'Alexandrie. Il est à remarquer en effet que l'astrologie à l'époque romaine, on le voit par Ptolémée, J. Firmicus Maternus, et Vettius Valens, exigeait des calculs, sinon

fort difficiles, du moins très compliqués, et se fondait sur des tables astronomiques, que, ni les Chaldéens, ni les Egyptiens n'avaient jamais possédées [1]. Ainsi, en même temps qu'il faut admettre que la croyance à l'influence des astres est extrêmement ancienne en Egypte et en Chaldée, on doit croire que les combinaisons infinies et les calculs très longs qui servaient aux astrologues pour dresser leurs thêmes, n'ont pu être exécutés qu'à la suite d'une astronomie perfectionnée, telle qu'elle le fut dans l'école d'Alexandrie; et nous voyons en effet que la plupart des plus célèbres d'entre les astrologues, passaient en même temps pour d'habiles astronomes: Or, cet appareil scientifique, qui imposait aux esprits, dut beaucoup contribuer à la confiance dont parvint à jouir l'astrologie, cette *fille insensée d'une mère sage*, comme la nommait Képler, et légitimer, aux yeux de ses adeptes, la croyance qu'ils avaient dans ses prédictions.

A la même époque appartiennent d'autres ouvrages de ce genre; entre autres, celui de Vettius Valens, dont l'objet a été de faciliter aux astrologues les calculs que leur art exigeait: il paraît avoir été rédigé sous Marc-Aurèle: du moins, les exemples les plus récens qui s'y trouvent cités, se rapportent aux dernières années d'Antonin-le-Pieux [2]. Il faut rap-

[1] Ideler, *Sur les Connaissances des Chaldéens*, p. 19; ed. Allemande. — Delambre, dans le *Journal des Savans*, 1822, p. 47-52; et *Astron. du moyen âge*, Disc. prélim., p. xxxix.
[2] *Cod. Regius*, n° 94, f° 46.

peler aussi le livre *de Astrologia*, que Lucien [1] écrivait sous le règne de ce même prince ou de Marc-Aurèle [2], livre d'autant plus remarquable, que ce hardi contempteur des superstitions de son temps, y montre une foi implicite à l'influence des astres, réfute sérieusement les gens qui n'y croyaient pas [3], et cherche même, par des rapprochemens toujours forcés, à trouver dans l'astronomie l'explication des mythes de l'ancienne religion.

C'est également à partir du premier siècle, si je ne me trompe, que la doctrine de l'influence des astres commence à paraître d'une manière certaine [4] sur

[1] Plusieurs critiques, Gesner, entre autres, pensent que ce livre n'est pas de Lucien. Cette opinion me paraît uniquement fondée sur les mêmes motifs qui ont fait croire à quelques-uns que le Tetrabiblos n'est pas de Ptolémée. L'ensemble des idées que je présente ici prouve que ces motifs ne sauraient être suffisans. Lucien avait sans doute plus d'esprit, mais avait-il plus de jugement que Ptolémée?

[2] Reizius, *de vita et script. Lucian.*, p. 49, ed. Amst.

[3] Lucian., *de Astrol.* § 28-29.

[4] Cette assertion est exacte, je crois, dans les termes où je la restreins. Je sais que des médailles plus anciennes portent des emblêmes ou des figures relatives à l'astronomie : telles sont celles de Milet qui, dès le siècle d'Alexandre, ont au revers un lion, regardant un astre, qu'on croit être le *lion céleste*. Eckhell pense que ce signe est relatif à l'astrologie (*Doct. Numm.* II, p. 531); mais ailleurs il dit qu'on ne connaît pas de raison vraisemblable de ce type (*id.* IV, p. 71). Ce qu'il y a d'à peu près sûr, c'est que l'astrologie n'y est pour rien; du moins, selon Manilius (IV, *v.* 765), Milet, comme toutes les villes de l'Ionie, était

lés monnaies de plusieurs villes de l'Asie Occidentale, où nous trouvons figuré le signe du zodiaque auquel la province était soumise, selon les idées des astrologues. Ainsi, la première médaille d'Antioche où se montre le bélier astronomique, est de l'an 42 de l'ère d'Actium [1], 13 de l'ère vulgaire; et sur les médailles de Cyrrhus, on ne le voit pas avant le règne de Caracalla [2]. Le signe du capricorne n'a été mis sur celles de la Commagène qu'à

placée sous l'influence de la *vierge* et non pas du *lion*. Ce symbole, et ceux du même genre qui, sur beaucoup de médailles, semblent être relatifs aux signes célestes, se rapportent au culte positif des villes, dont les divinités étaient liées par les traditions religieuses à des phénomènes célestes, ou identifiées avec quelque constellation; ce sont autant de vestiges de cette *mythologie astronomique*, dont les Catastérismes d'Eratosthène et l'ouvrage d'Hygin, nous ont conservé tant de vestiges. Le fait est mis hors de doute pour une médaille de Magnésie (*ap.* Peller. I, pl. 27), où l'on voit un vaisseau avec une étoile : ce type est celui du vaisseau Argo, qui, selon Pindare, avait été fabriqué à Magnésie (Neumann, *Vet. popul. Num.* II, 30). C'est encore ainsi que sur des médailles de Ptolémaïs en Syrie, du règne d'Héliogabale, on voit Diane chasseresse, divinité de la ville, environnée des douze signes du zodiaque (Rasch., *Lexic. rei Numm.* IV, col. 427).

Cette distinction, importante pour l'histoire des usages anciens, paraît avoir échappé à l'abbé Barthélemy (*Acad. Inscr.* Mém. XLI, p. 513, 514) et à Neumann; je pourrais l'établir par un plus grand nombre de faits, mais cela me mènerait trop loin.

(1) Eckh., *Doctr. Num.* III, 276. — Mionnet, *Descript. des méd. gr.* V, 156.

(2) *Id.* III, 260.—Rasche, *Lexic. rei Num.* I, part. 2, col. 1186.

dater du règne d'Antiochus IV, après la mort de Tibère [1]; sur celle de Zeugma, qu'à partir du règne de Caracalla [2]; enfin, sur celle d'Anazarbe en Cilicie, qu'après Héliogabale [3].

La même observation s'applique aux médailles des empereurs frappées en Egypte. On reconnaît l'astrologie dans quelques-unes de celles de Trajan et d'Adrien [4]; mais elle se montre de la manière la plus évidente sur les médailles zodiacales de la 8e année d'Antonin (29 août 145 — 29 août 146 de notre ère), c'est-à-dire, précisément de l'époque où Ptolémée rédigeait l'Almageste. L'abbé Barthélemi a fait voir qu'elles représentent le domicile propre des planètes dans les signes du zodiaque, selon les idées astrologiques égyptiennes exposées par Pétosiris et Nécepsos, et que nous ont conservées Julius Firmicus Maternus, Macrobe, Sextus Empiricus et Ptolémée [5], auxquels il faut ajouter Porphyre [6]: Macrobe et Firmicus nous apprennent que ces domiciles des planètes étaient ceux qu'elles occupaient au moment de la création du monde [7]; sa-

(1) Eckhell, III, p. 250, 255.

(2) *Id.* III, p. 253. — Mionnet, V, p. 126.

(3) Eckhell, III, p. 553.

(4) Barthélemy, *Acad. Inscr. Mém.* XLI, p. 510.

(5) *Id.*, *ib.* p. 503.

(6) *De Antr. Nymph.* § 21, 22.

(7) Les mêmes idées astrologiques ont été reproduites sur plusieurs médailles musulmanes (Reinaud, *Explication de cinq médailles des anciens rois du Bengale*, etc., p. 38.)

voir : la lune dans le cancer; le soleil, dans le lion; mercure, dans la vierge; vénus, dans la balance; mars, dans le scorpion; jupiter, dans le sagittaire; saturne, dans le capricorne : en sorte que ces médailles ont eu évidemment pour objet de placer sur des monumens publics, le thême natal de l'univers. Ainsi nous voyons la science des généthliaques consacrée par l'empereur Antonin dans le pays même d'où elle était sortie, et dans ce pays seul, car rien de pareil n'existe sur les médailles de ce prince frappées dans les autres parties de l'empire.

CHAPITRE TROISIÈME.

Application des recherches précédentes à l'âge des Zodiaques connus. — Ceux d'Egypte. — Planisphère de Bianchini. — Zodiaque de Palmyre. — La bissection des signes dans les zodiaques égyptiens tient à des idées astrologiques.

Ce fait capital, particulier à l'Egypte, suffirait pour nous révéler toute l'influence que l'astrologie exerçait alors dans ce pays : il se lie avec l'existence d'un thême natal dans deux momies des temps de Trajan et d'Adrien, et il nous ramène ainsi naturellement au point d'où nous étions partis, pour embrasser tous les faits qui pouvaient se rattacher à cette discussion.

On le voit maintenant : c'est l'essor qu'ont pris les idées astrologiques sous les premiers empereurs qui nous explique pourquoi des momies du règne de Trajan et d'Adrien sont les seules, entre toutes celles qu'on a jusqu'à présent découvertes, qui nous offrent un thême natal, au moyen de la représentation d'un zodiaque. Ce zodiaque, par la disposition des signes, et par leur configuration, est identique avec les deux zodiaques du temple de Dendéra : d'où nous avions conclu[1], par analogie, que ces zodiaques et les autres monumens du même genre n'ont probablement eu aucun autre objet que d'exprimer quelque combinaison astrologique, telle que le thême natal, soit d'un prince, soit de la construction du temple, ou

[1] *Suprà*, p. 54, 55.

d'une de ses parties, ou bien tout autre thème à la fois astrologique et religieux. Cette induction se renforce maintenant de tous les rapprochemens qui précèdent, en sorte que nous serions amenés, par ces rapprochemens seuls, à l'idée que ces zodiaques ont *tous été exécutés lors de l'époque romaine.*

Il est bien remarquable que ce soit là précisément la conséquence à laquelle on ait été conduit dans ces derniers temps par la triple considération des inscriptions grecques, des cartouches hiéroglyphiques, et de la différence des styles [1]. Et d'abord, observons qu'on ne trouve de ces zodiaques dans aucun des temples dont l'époque, antérieure à celle des Romains, ne saurait être la matière d'un doute. Les temples de la Nubie, d'ancien style, et ceux de Thèbes, dont quelques-uns remontent à une époque très reculée, n'en offrent nulle trace : il en est de même de ceux de Pselcis, de Parembolé, d'Ombos et d'Apollonopolis Magna qui appartiennent au temps des Ptolémées. Quels sont donc les édifices où l'on a trouvé des zodiaques? c'est le temple de Dendéra, dont le zodiaque rectangulaire appartient au temps de Tibère [2], sous le règne duquel le pronaos a été construit; et le circulaire au temps d'un autre empereur, probablement Néron [3]; c'est le propylon d'Ack-

[1] V. mes *Recherches pour servir à l'histoire de l'Egypte*, etc. Introd., p. xxj-xl.

[2] V. les mêmes, p. 186 et suiv.

[3] Champollion le jeune, *Lettre à M. Dacier*, etc. p. 25.

mim, qui est de la douzième année de Trajan, 109 de notre ère [1]; c'est le grand temple d'Esné, dont les sculptures sont du règne de Claude Germanicus, ce qui résulte des cartouches hiéroglyphiques; enfin, c'est le petit temple d'Esné, dont les sculptures, au lieu de dater, comme on l'avait cru, de *trois mille ans* avant J. C. [2], ont été exécutées du temps d'Adrien et d'Antonin, ainsi que le prouvent des indices certains, principalement une inscription grecque tracée en gros caractères sur une des colonnes de ce temple [3]. Nous pouvons donc regarder comme un point de fait, *que tous les zodiaques d'Egypte ont été exécutés à l'époque romaine* : et, d'après l'ensemble des considérations qui viennent d'être coordonnées, on ne peut nier qu'il n'en résulte la présomption la plus forte, quel-

(1) V. mes *Recherches*, etc., p. 226-228.

(2) Jollois et Devilliers, *Recherches sur les bas-reliefs astronomiques*, p. 61. fin.

(3) V. mes *Recherches*, etc., p. 456 et suiv. — Dans une des pièces intérieures du petit temple d'Hermonthis, on voit un plafond représentant une scène composée de plusieurs symboles, entre lesquels se trouvent la figure d'un taureau et celle d'un scorpion (*Descript. de l'Egypte*, *Antiq.* vol. I, pl. 90, fig. 2.), analogue, par conséquent, aux plafonds des tombes royales à Thèbes, et radicalement différente des représentations zodiacales qui existent dans les autres temples.

On ne doit pas négliger de remarquer que le temple d'Hermonthis n'a jamais été achevé au quart : cette circonstance, jointe au caractère de son architecture, donne lieu de présumer qu'il doit être d'une époque assez récente.

ques-uns diront peut-être une certitude presque complète, que ces monumens sont tous entièrement ou principalement astrologiques, dressés d'après les principes d'une prétendue science que l'Egypte avait vu naître, d'après le système de représentation dont les Egyptiens avaient l'habitude, et par les procédés d'un art qui n'avait pas sensiblement varié.

C'est donc dans cette voie d'interprétation qu'il faudrait désormais entrer, si l'on voulait essayer de pénétrer le sens de tous les emblêmes dont ces zodiaques sont surchargés, et surtout le zodiaque circulaire de Dendéra, le seul où l'on trouve des traces de proportions, où l'on aperçoive l'intention d'observer des rapports de distances, où l'on puisse espérer enfin de reconnaître de vrais caractères astronomiques [1], bien que subordonnés, dans leur emploi, au but astrologique qu'on s'y est évidemment proposé. Ce zodiaque circulaire doit être analogue, dans son objet, au planisphère dit de Bianchini, publié dans le recueil de l'Académie des Sciences [2], et maintenant déposé dans le Musée royal [3]. On s'est trompé beaucoup sur l'ancienneté de ce monument. MM. Jollois et Devilliers se contentent de dire : « Nous croyons qu'il n'est pas antérieur à

[1] Voyez l'ouvrage que vient de publier tout récemment M. Biot sous le titre de *Recherches sur plusieurs points d'astronomie égyptienne, appliquées aux monumens astronomiques trouvés en Egypte.*

[2] *Acad. des Sciences; Histoire*, Ann. 1708.

[3] Sous le n°. 271.

« Alexandre [1]. On peut sans risque affirmer qu'il est postérieur au second siècle de notre ère. Il se compose, comme on sait, de quatre zônes concentriques divisées en douze parties; les deux zônes moyennes contiennent les signes du zodiaque répétés deux fois, la zône intérieure contient douze figures d'animaux; et la quatrième, ou l'extérieure, est occupée par trente-six figures de Décans, trois pour chaque signe; ces figures sont de style égyptien grécisé; mais, en dehors des quatre zônes, on voit les têtes des planètes, de style grec, dont la série est répétée cinq fois dans l'ordre de distance, à raison de trois planètes par signe, moyennant la répétition d'une d'elles. Elles sont distribuées, chacune sur un des décans, de cette manière : BÉLIER, *mars*, soleil, vénus; TAUREAU, *mercure*, lune, saturne; * GÉMEAUX, * *jupiter*, mars, * soleil; CANCER, * *vénus*, * mercure, * lune; * LION, * *saturne*, * jupiter, * mars; * VIERGE, * *soleil*, * vénus, * mercure; BALANCE, *lune*, saturne, jupiter; SCORPION, * *mars*, * soleil, * vénus; SAGITTAIRE, * *mercure*, * lune, * saturne; * CAPRICORNE, * *jupiter*, * mars, * soleil; * VERSEAU, * *vénus*, * mercure, * lune; * POISSONS, * *saturne*, * jupiter, * mars [2]. Cette disposition est précisément celle

(1) *Recherches sur les bas-reliefs astronomiques*, p. 18.

(2) Ce planisphère est mutilé; mais, en tout ce qui concerne les signes du zodiaque et les planètes, on peut en faire une restitution certaine. J'ai marqué dans le texte, par un astérisque, les noms des signes et des planètes qui sont maintenant détruites

que donne Julius Firmicus Maternus dans son chapitre intitulé *signorum decani eorumque domini* [1]; ainsi le planisphère de Bianchini a cela de curieux, qu'il est l'expression exacte d'une combinaison astrologique à laquelle les anciens attachaient une grande importance. Une autre remarque à faire, c'est qu'en prenant les noms des planètes qui commencent chaque signe, on a l'ordre des jours de la semaine, *mardi*, *mercredi*, *jeudi*, *vendredi*, *samedi*, *dimanche*, *lundi*, *mardi*, etc. etc. D'où l'on peut conclure que cet ordre dérive, non pas des deux causes indiquées par Dion Cassius [2], qui ne sont très vraisemblables ni l'une ni l'autre, mais de la correspondance établie entre les planètes et les décans du zodiaque. La période de sept jours est d'une date fort ancienne; mais l'application qu'on y a faite des noms des sept planètes, dans l'ordre adopté, me paraît assez récente et toute *astrologique*: c'est aussi par l'astrologie que l'ordre des jours de la semaine s'est introduit chez les Romains, et dans les calendriers du moyen âge. Mais ce sujet me mènerait ici trop loin: revenons au planisphère de Bianchini. La description précédente ne permet pas de douter qu'il ne soit astrologique : j'ajoute que les caractères grecs et latins, où je ne vois ni suite ni liaison, qui séparent la zône des signes de celle des

sur ce planisphère, mais qui résultent nécessairement de l'ordre adopté.

(1) **Jul. Firm. Mat. II, 4, p. 18. Basil. 1532.**

(2) **Dio Cass. XXXVII. 18.**

Décans, me donne lieu de soupçonner que ce monument rentre dans le genre des Abraxas, et tient aux superstitions répandues dans les 2e. ou 3e. siècles de notre ère.

Il est impossible de ne pas reconnaître que ce zodiaque offre la plus grande ressemblance avec la représentation zodiacale que Pococke a vue sur une des faces de l'architrave d'un propylon à Ackmim en Egypte, et qui malheureusement était trop mutilée, à l'époque de l'expédition française, pour qu'on essayât d'en prendre copie [1]. Pococke [2] y a reconnu quatre cercles concentriques, dont deux sont divisés en douze parties; il trouva, dans le premier, douze figures d'oiseaux; dans le second, les douze figures, presque effacées, des signes du zodiaque (parmi lesquels M. Hamilton [3] a encore facilement distingué le *sagittaire*): le cercle extérieur, qui n'était pas divisé, était occupé par des figures humaines, probablement les planètes dans leurs domiciles ancien et nouveau, selon la doctrine des astrologues [4]. Enfin, dans chaque angle formé par l'encadrement carré de ce zodiaque,

[1] « MM. Fourier et Lancret ont retrouvé le monument qui » paraît avoir induit Pococke en erreur, et n'y ont reconnu » aucun des signes du zodiaque (Joll. et Devill., *Rech. sur les* » *bas-reliefs astron.*, p. 18). » Pococke n'a pas été induit en erreur; il décrit ce qu'il a vu en 1739, et n'avait aucun système à défendre. Sa description est un fait.

[2] Pocock., *Descript. of the East.* I., p. 77.

[3] *Ægyptiaca*, p. 263.

[4] Barthélemy, *Acad. des Inscr.* XLI, p. 504, 505.

il y avait une figure humaine, disposition tout-à-fait analogue à celle du zodiaque circulaire de Dendérah. La ressemblance entre ce monument et les deux autres est évidente, et son but *astrologique et mystique* résulte de la description seule. Or, il faut se rappeler que le propylon d'Ackmin a été achevé l'an XII de Trajan, 109 de notre ère [1], c'est-à-dire, qu'il est d'une époque intermédiaire entre celle des zodiaques de Dendéra et d'Esné.

On doit encore reconnaître le même caractère dans le zodiaque circulaire sculpté au plafond du pronaos du temple du Soleil à Palmyre, qui, par le caractère de son architecture, ne peut être antérieur aux Antonins. Le milieu de ce zodiaque est occupé par sept compartimens, dont un au centre, où sont les figures des planètes : on voit clairement, dans le dessin de Wood [2], que vénus répond aux gémeaux, le soleil au lion, la lune à la balance, et mercure au sagittaire; les trois autres compartimens sont occupés par trois figures à tête barbue, qui ne peuvent être que mars, jupiter et saturne; mais le défaut de précision dans le dessin empêche de les distinguer, et principalement la figure barbue du milieu qui, répondant à tous les signes à la fois, peut avoir été la planète dominante. Il est remarquable qu'on trouve sur des Abraxas un zodiaque dont les signes sont disposés de même, autour d'une planète [3] : sur

[1] *Suprà*, p. 96.
[2] Wood, *Ruines de Palmyre*. pl. XIX. A.
[3] Montfaucon, *Antiq. expliq.* II, pl. 170.

d'autres, on voit d'un côté les douze signes, et au revers les sept planètes [1]. ce qui donne lieu de croire que tous ces monumens sont liés entr'eux par quelque superstition qui leur est commune. Quoiqu'il en soit, c'est la présence des planètes qui donne à ce monument un caractère incontestable d'astrologie; sans ces figures, il ne serait que symbolique ou emblématique de la course du soleil, divinité du temple. Nous avons déjà cité d'autres monumens, où la série des douze signes n'a pu avoir d'autre objet [2]. Tel est encore un marbre tumulaire, où le médaillon circulaire qui contient la figure de l'homme et de la femme, est environné par les douze signes du zodiaque, et accompagné des figures des quatre saisons [3] : le zodiaque figuré sur le marbre contenant le *calendrier Farnèse* [4], qui paraît avoir servi de base à un cadran solaire, doit avoir eu le même objet : enfin, toutes les représentations de ce genre, soit partielles, soit totales, qui existent sur des médailles, des pierres gravées, des marbres, quand elles ne sont pas symboliques ou mystiques, sont relatives à l'astrologie.

Observons que, sur aucun des monumens qui viennent d'être passés en revue, on n'a marqué le point initial du zodiaque; ce qui prouve surabondamment que cette circonstance était tout-à-fait

(1) Montfaucon, *Antiq. expliq.* II, pl. 170.

(2) *Suprà*, p. 71.

(3) Monfauc., *Antiq. expl.* Suppl., T. I, fig. III.

(4) *Ap.* Gruter. CXXXVII.—CXXXIX.

indifférente, et que le caractère chronologique, quand on a voulu l'exprimer, existe dans d'autres indications. Appliquons cette remarque aux zodiaques égyptiens.

Dans le zodiaque rectangulaire de Dendéra et dans ceux d'Esné, qui présentent les signes rangés sur deux bandes, leur bissection n'a pas été faite au même point : dans le premier, elle est placée entre le cancer et le lion, ce qui a lieu également pour le circulaire; dans les autres, elle se trouve entre le lion et la vierge. Visconti essaya de rendre compte du commencement du zodiaque à tel ou tel signe, en supposant qu'on avait choisi le signe que parcourait le soleil au 1[er] thot vague pour l'époque qu'on voulait indiquer. Dans cette hypothèse, le 1[er] thot vague aurait correspondu, au signe du lion, en dernier lieu, entre l'an 9 avant notre ère et l'an 110 après; c'est dans cet intervalle que se placerait l'époque des deux zodiaques de Dendéra : cette hypothèse ne serait point détruite par le zodiaque de la momie, puisque l'année de la naissance de Pétéménon, en 95 de notre ère, se trouve encore comprise dans cet intervalle; mais elle est en opposition avec les zodiaques d'Esné qui paraissent commencer par la vierge, ce qui en placerait la date antérieurement à l'an 9 avant l'ère chrétienne; tandis qu'ils sont, par le fait, un peu plus récens que ceux de Dendéra : et comme, dans toutes ces discussions, nous nous laissons conduire principalement par les données archéologiques, cette difficulté suffit pour nous empêcher

d'adopter l'hypothèse de ce célèbre antiquaire. D'un autre côté, plusieurs savans ont tout-à-fait négligé cette circonstance; M. Biot, tout récemment, n'en a tenu aucun compte dans son explication des zodiaques de Dendéra et d'Esné, et il montre, d'après un examen très approfondi et de longs calculs [1], que le système de M. Fourier, qui repose sur le rapport du signe initial de ces zodiaques avec le lever héliaque de Sirius, est fondé sur une base mathématiquement fausse, puisque le lever héliaque de cette étoile, pendant les trente siècles qui ont précédé l'ère vulgaire, n'a pas eu lieu successivement *dans les constellations du lion et du cancer*, comme le prétend l'habile géomètre auteur de ce système [2], mais qu'il s'est *toujours effectué dans celle du lion* [3]; ce qui détruirait radicalement l'explication de M. Fourier et de ceux des membres de la Commission d'Egypte qui se sont fiés à ses calculs, explication d'ailleurs toute hypothétique, et historiquement impossible. [4]

(1) Biot, *ouvrage cité*, p. 136-240.

(2) Fourier, *Recherches sur les sciences et le gouvernement de l'Egypte*; dans la *Grande Descript.* Antiq. *Mém.* T. I, p. 816.

(3) Biot, *ouvrage cité*, p. 236-240.

(4) *Suprà*, p. 63. — Nous regardons comme prouvée, jusqu'à présent, l'opinion d'un aussi habile géomètre que M. Biot, qui ne craint pas de s'avancer au point d'assurer « Que M. Fourier » s'est fait une illusion complète dans un calcul fort simple » (*Introd.* p. xxxj). Depuis un an que l'ouvrage de M. Biot a paru, aucune des personnes intéressées à prouver qu'il a tort, n'a encore pris la parole pour le réfuter sur un point aussi important; ce qui est une grande présomption en sa faveur. On peut voir,

Mais la certitude où nous sommes maintenant que l'astrologie joue ici le principal rôle, peut simplifier beaucoup la question ; or, cette certitude résulte pour nous : 1° de ce qu'aucun des zodiaques égyptiens n'est antérieur à Tibère ; 2° de la présence des Décans sur le principal d'entre eux ; 3° de la nature astrologique du zodiaque peint dans la caisse de momie ; 4° de la liaison de ces faits positifs avec les superstitions en vigueur à l'époque où ces monumens ont été exécutés. Dès lors, la bissection des douze signes à tel ou tel point n'offre plus rien d'intéressant ; et nous comprenons pourquoi tous ceux qui ont voulu y chercher une raison astronomique ont à peu près perdu leur temps.

Nous savons en effet que les astrologues anciens attachaient l'idée d'une influence différente aux signes du zodiaque, selon la manière dont on en commençait ou dont on en distribuait la série : nous connaissons leurs idées sur l'importance de l'astre dominateur (οἰκοδεσπότης) de l'année qui avait vu naître le personnage dont ils voulaient représenter le thême généthliaque, sur celle du signe zodiacal où cet astre dominateur s'était trouvé au moment de la naissance [1], et sur mille autres combinaisons dont ils prétendaient tirer des pronostics, combinaisons si capricieuses que Scaliger a pu proposer huit

au reste, que notre opinion sur les zodiaques est tout à fait indépendante du résultat de cette discussion mathématique.

[1] Vett. Valent., *Anthol.* Cod. Reg. n° 94, f° 15.

thêmes différens d'une même nativité, fondés sur six divers systèmes astrologiques. [1]

Par exemple, une des divisions du zodiaque était fondée sur l'attribution qu'ils faisaient du signe du lion au soleil, et du cancer à la lune : ce qui leur avait fait imaginer de diviser le zodiaque en deux parties, l'une s'étendant du lion au capricorne, consacrée au soleil, et qu'ils appelaient la *grande moitié*; l'autre comprenant depuis le cancer jusqu'au verseau, consacrée à la lune, et qu'ils appelaient la *petite moitié*[2]. C'est-là précisément la division adoptée dans les deux zodiaques de Dendéra; et l'on en retrouve le principe dans celui de la momie, dont les deux bandes commencent, l'une par le lion et l'autre par le cancer. Il est remarquable que cette bissection *astrologique* se retrouve dans des monumens du moyen âge; tel est le zodiaque qu'on voit sculpté sur deux bandes placées dans les deux montans de la porte du nord à la façade de Notre-Dame de Paris: la bande à gauche contient, à partir d'en-haut, le lion, les gémeaux, le taureau, le bélier, les poissons, le verseau; à droite, le cancer, la case de la vierge [3], la balance, le scorpion, le sagittaire, le capricorne. On peut en voir la description

(1) Scalig., *ad Manilium*, p. 239, *sq. ed.* 1655.

(2) Dupuis, *Origine de tous les Cultes*, T. VI, part. 2, p. 58.

(3) La case de la vierge est occupée par un homme taillant la pierre. Dupuis en donne cette raison : « La vierge, étant celle à » qui le temple est consacré, on l'a retirée du nombre des » signes et placée au centre de la porte, tenant entre ses bras » l'enfant Jésus (*Origine de tous les Cultes*, T. V, p. 143.). »

détaillée dans Dupuis qui ne laisse aucun doute sur l'objet astrologique de cette représentation [1]. La place du cancer a été donnée au lion et réciproquement, par quelque motif que nous ignorons; mais le fait capital, qui est le commencement des deux bandes au lion et au cancer, est incontestable : or, cette identité dans le choix des signes initiaux, sur des monumens d'une époque si différente, est ce qu'on peut voir de plus frappant; et, quand on songe que l'astrologie judiciaire du moyen âge, soit dans l'Orient, soit dans l'Occident, était fondée sur les mêmes principes que celle des anciens, on ne peut s'empêcher de reconnaître que cette identité explique très bien une circonstance sur laquelle on a fait tant de conjectures inutiles.

Quant à la bissection, à partir du lion et de la vierge, dans les zodiaques d'Esné, on ne peut douter qu'elle ne tienne également à quelque vision astrologique. Le zodiaque indien trouvé dans une pagode par John Call [2], présente les douze signes du zodiaque disposés sur les quatre côtés d'un quadrilatère, de manière qu'aux quatre angles se trouvent la vierge, le sagittaire, les poissons et les gémeaux : ce qui donne une division tout-à-fait analogue à celle des zodiaques d'Esné. Dupuis en a conclu que ce zodiaque se rapporte à l'âge où le solstice d'été avait lieu dans la vierge [3] : et cette conclusion a

(1) Dupuis, *Origine de tous les Cultes*, T. V, p. 141-146.
(2) *Philosoph. transact.*, ann. 1772, p. 633.
(3) Dupuis, *ouvrage cité*, T. VI, 1re part. p. 472.

été ensuite appliquée également à ceux d'Esné, mais avec tout aussi peu de fondement; car on regardera sans doute comme bien plus que probable, que cette particularité tient à quelque combinaison d'astrologie qui ne mérite guère la peine qu'on prendrait pour la découvrir.

CONCLUSION.

Il résulte de l'examen critique contenu dans la seconde partie, ces deux faits qui me semblent incontestables :

1° Il n'existe parmi les représentations zodiacales égyptiennes, grecques ou romaines, *aucun monument antérieur à l'ère vulgaire :*

2° On ne peut citer une seule de ces représentations dont l'objet soit *purement astronomique*, qui ne se lie pas à quelque combinaison astrologique, religieuse ou mystique[1], et ne doive être considérée comme le résultat, soit du singulier développement que l'astrologie a pris, et de l'influence qu'elle a exercée depuis l'ère chrétienne, soit du mélange des idées religieuses de la Grèce et de l'Orient, d'où naquirent les superstitions les plus absurdes et les symboles les plus extravagans.

Ces résultats ressortent de toutes les données his-

[1] Je n'ai point cité le *globe Farnèse soutenu par Hercule*, parce que c'est un monument de l'art, et non de l'astronomie, comme le montrent très bien MM. Jollois et Devilliers (*Rech. sur les bas-reliefs astron.*, p. 19). Du reste, Bianchini juge qu'il est du règne de Commode.

toriques qui nous étaient connues avant l'arrivée à Paris de la momie de Pétéménon; en sorte que si nous supposons pour un instant que cette momie n'existe pas, ils n'en demeureront pas moins établis et constans. Mais aussi quel poids n'y ajoutent pas toutes les indications qu'elle nous fournit, et que nous avons développées dans la première partie de cet ouvrage !

Quiconque a eu le courage de parcourir des livres d'astrologie ancienne, sent combien il sera difficile de découvrir la signification et l'objet de ces nombreuses et si étranges figures astrologico-mythologiques qui, dans ces zodiaques égyptiens, accompagnent celles des constellations zodiacales. Elle est telle qu'on ne parviendrait peut-être pas encore à la surmonter, quand même on connaîtrait la nature précise du thême qu'ils représentent, quand on saurait au juste si réellement, comme on peut le présumer, à Dendéra, le planisphère concerne Auguste, et le zodiaque du pronaos, Tibère; si à Esné, celui du grand temple est relatif à Claude, et celui du petit temple à Adrien ou à Antonin : enfin quand, à l'aide de la lecture des hiéroglyphes, on devinerait quelle place occupent les planètes qui doivent se trouver parmi toutes ces figures. Or, nous n'en sommes pas encore là, et nous n'y serons pas de long-temps; il est même douteux que personne entreprenne une recherche dont le résultat ne peut plus avoir désormais d'utilité scientifique.

*

On ne peut, en effet, se le dissimuler : les zodiaques égyptiens, déchus ainsi de cette haute antiquité qu'on leur avait si généreusement départie, et du caractère purement astronomique qu'on leur avait supposé, perdent presque toute leur importance; ils ne sont plus qu'un simple objet de curiosité qui peut fournir quelques rapprochemens à l'artiste et à l'antiquaire, mais qui n'offre désormais aucun but de recherche vraiment philosophique : car, au lieu de recéler, comme on se l'était promis, le secret d'une science, perfectionnée bien avant le déluge, ils ne seraient plus que l'expression de rêveries absurdes, et la preuve encore vivante d'une des faiblesses qui ont le plus deshonoré l'esprit humain.

LETTRE A M. LETRONNE,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES,

SUR L'EXPRESSION PHONÉTIQUE DES NOMS DE PÉTÉMÉNON ET DE CLÉOPATRE, DANS LES HIÉROGLYPHES DE LA MOMIE RAPPORTÉE PAR M. CAILLIAUD.

Monsieur,

Les savans qui connaissent vos *Recherches sur l'Egypte pendant la domination des Grecs et des Romains*, et qui ont bien voulu accorder quelque attention aux résultats de l'application de mon *Alphabet des hiéroglyphes phonétiques* aux monumens de la même contrée, ont déjà remarqué ce que peut, pour l'histoire, la saine critique fondée sur la seule autorité des faits; car cet Alphabet a pleinement confirmé toutes les déductions que vous aviez déjà tirées des inscriptions grecques recueillies sur ces mêmes monumens. Ainsi vous aviez attribué au règne de *Ptolémée Philométor* et de *Cléopâtre*, une pièce intérieure du grand temple d'Ombos; à *Ptolémée Evergète II* et à ses deux *Cléopâtre*, le petit temple de Vénus et l'obélisque de Philæ; à *Auguste*, le propylon de Dendéra; à *Tibère*, le pronaos du grand temple de la même ville; et la lecture, par mon Alphabet, des légendes royales hiéroglyphiques sculptées sur ces mêmes édifices, y a montré précisément les noms de ces mêmes princes. A leur tour maintenant, vos observations sur l'inscription grecque de la momie apportée de Thèbes par M. Cailliaud, viennent justifier entièrement la lecture que j'avais déjà donnée des noms propres hiéroglyphiques inscrits sur cette momie, et par

suite, prouver de plus en plus la certitude de mon Alphabet hiéroglyphique.

Aussitôt que cette curieuse momie fut arrivée à Paris, son possesseur, M. Cailliaud, voulut bien me permettre de la voir et d'étudier les nombreuses légendes hiéroglyphiques tracées, soit sur la partie convexe et les montans du sarcophage, soit sur l'enveloppe de toile peinte qui recouvrait le corps enveloppé de bandelettes, ou dans la longueur du grand plateau sur lequel reposait le cadavre : j'eus bientôt reconnu, dans ces diverses légendes (C), le groupe de caractères qui exprimait le nom propre du défunt, groupe précédé ici, comme dans toutes les légendes funéraires des momies de toutes les époques, par le nom du dieu suprême de *l'Amenté*, ou Enfer Egyptien, *Osiris*, et terminé par un autre groupe qui suit immédiatement tous les noms propres de défunts, inscrits sur les monumens de style égyptien.

Ce nom propre, N° 1, transcrit en lettres grecques d'après mon Alphabet hiéroglyphique publié à la suite de la *Lettre à M. Dacier*, se lit ΠΤΜΝ que l'on doit prononcer, en suppléant les voyelles médiales omises dans ce nom, selon la méthode constante des Egyptiens, en écrivant en hiéroglyphes des mots de leur langue, *Pétémen*, *Pétamen* ou *Pétâmon;* et c'est précisément la transcription égyptienne de ΠΕΤΕΜΕΝϢΝ que vous avez reconnu être le nom propre du défunt mentionné dans l'inscription grecque de cette momie. Vous ne doutez pas, je pense, que dans Πετεμένων, la dernière syllabe ων, ne soit une addition grecque.

Dans quatre des légendes hiéroglyphiques écrites sur le sarcophage, le nom du défunt, *Pétémen*, est suivi de deux signes, N° 3, qui, toujours d'après mon Alphabet, forment le mot ΜΣ, se rapportant à la racine égyptienne-copte ΜΕΣ, *generare*, *gignere*, *nasci ;* et ce n'est-là que la forme hiéroglyphique équivalente aux mots coptes ΜΑΣ et ΜΙΣΕ, *genitus*, *natus*, *pullus*, *filius*. Après ce mot, vient la *ligne brisée* ou la *coiffure ornée du lituus*, N° 4, signes hiéroglyphiques qui représentent l'un et

l'autre la consonne ɴ, laquelle, dans la langue copte ou égyptienne, répond à notre préposition *de*, et remplace le *cas génitif* des Grecs et des Latins. J'obtiens ainsi les mots ɴᴛᴍɴ ᴍꜱ ɴ : *Pétémen, né de*. . . . .

Il est évident que je devais trouver un second nom propre après la préposition ɴ (*de*). C'est ce dont m'avertissait, en effet, le signe figuratif d'espèce, *femme*, qui termine le groupe hiéroglyphique suivant, N° 5, formé de six caractères. De plus, ce nom propre devait être du genre féminin, et celui même de *la mère* de *Pétémen ;* car, dans toutes les inscriptions funéraires, le groupe hiéroglyphique ᴍꜱ, *natus*, *genitus*, ne précède jamais que les noms propres de femmes, mères des défunts. La filiation paternelle y est constamment exprimée par un autre groupe hiéroglyphique formé de l'oie *Chenalopex*, et d'une *ligne perpendiculaire*, ou bien d'une petite *ellipse* et de la *ligne perpendiculaire*, groupes qui, lus par le moyen de mon Alphabet, donnent le mot ϲɪ ou ϲє, signifiant *fils*, *enfant*, en langue égyptienne.

Les mots ᴍꜱ ɴ̄ (*Mès an*), *né* ou *engendré de*, que portent les légendes hiéroglyphiques de *Pétémen*, répondent donc à la formule ᴍʜᴛᴘᴏᴄ que vous suppléez, dans l'inscription grecque, d'après des exemples parallèles. J'ajouterai aussi que j'ai quelquefois rencontré, dans des légendes hiéroglyphiques des momies, au lieu du mot *Mès*, la formule grecque ᴍʜᴛᴘᴏᴄ, textuellement exprimée par l'image d'un *vautour*, oiseau qui, d'après le témoignage formel d'Horapollon [1], peignait symboliquement l'idée *mère*, μήτηρ, dans l'écriture hiéroglyphique; en cette occasion, le *vautour* est précédé du *segment de sphère*, signe phonétique de la consonne ᴛ, article déterminatif féminin singulier, et suivi du *céraste* (signe phonétique du pronom affixe ғ, de la 3e personne masculin singulier), si le défunt dont il s'agit est un homme; ou de la *ligne horizontale coupée*

[1] Horapollon, *Hieroglyph.* L. I, § XI.

de deux petites perpendiculaires (signe phonétique de la consonne Σ, pronom affixe de la 3e personne féminin singulier), s'il s'agit d'indiquer la filiation maternelle d'une femme défunte. Ces deux groupes hiéroglyphiques se prononçaient, sans aucun doute, ΤΜΑΥϤ, *la mère de lui*, et ΤΜΑΥΣ, *la mère d'elle;* le verbe abstrait étant ici sous-entendu, cela revient exactement à la formule grecque μητρός.

Les six caractères formant le nom propre hiéroglyphique de la mère de *Pétémen*, se trouvent tous dans mon Alphabet publié en 1822; ce nom, N° 5, se compose du *fer de hache* Κ, *de la bouche* Ρ (rhò) ou Λ, du *lituus* Ο, du *carré strié* Π, de la *main étendue* Τ, et de la bouche Ρ ou Λ : ce qui produit le mot ΚΛΟΠΤΡ ou ΚΡΟΠΤΡ, que je ne balançai point à prononcer ΚΛΕΟΠΑΤΡΑ, parce que c'est ainsi, lettre pour lettre, que sont écrits, dans les légendes royales hiéroglyphiques gravées sur les temples de l'Egypte, les noms des reines Lagides *Cléopâtre*, sœur et femme de Philométor I, *Cléopâtre*, fille de la précédente, femme d'Evergète II, et *Cléopâtre*, fille d'Aulète, mère de Ptolémée-Neocæsar ou Cæsarion. Vous savez, Monsieur, que, dans les textes hiéroglyphiques, les articulations R et L sont constamment employées l'une pour l'autre, et que j'ai trouvé, par exemple, le nom d'Alexandre, Ἀλέξανδρος, écrit tout aussi souvent ΑΡΚΣΑΝΤΡΣ qu'ΑΛΚΣΑΝΤΡΣ: je puis citer encore le nom même de Πτολεμαῖος, écrit ΠΤΟΡΟΜΑΙΣ sur le fragment d'un beau vase de basalte qui fait partie du précieux cabinet de M. le baron Denon, et le nom hiéroglyphique de la ville de Ψέλκις, écrit ΠΣΡΚ pour ΠΣΛΚ dans les inscriptions égyptiennes du temple de Dakké en Nubie. Vous avez pu voir enfin, dans ma *Lettre à M. Dacier*, les noms hiéroglyphiques des empereurs *Tibère*, *Claude*, *Nerva* et *Adrien*, orthographiés tantôt ΤΙΒΡΙΣ, ΚΛΟΤΙΣ, ΝΡΟΥΛ et ΑΤΡΙΝΣ, tantôt et sur les mêmes monumens, ΤΙΒΛΙΣ, ΚΡΟΤΙΣ, ΝΛΟΥΑ et ΑΤΛΙΝΣ.

D'après ces rapprochemens, il ne pouvait rester aucun doute sur la lecture du nom de la mère de Pétémen, Κλεοπάτρα; et l'existence de ce même nom dans l'inscription grecque, ainsi,

que vous l'avez reconnu depuis, de votre côté, d'après les traces des lettres grecques, confirme entièrement ma lecture et donne une preuve nouvelle et irréfragable de la certitude de mon Alphabet.

Je lis donc dans les inscriptions hiéroglyphiques de cette momie : *Pétémen, homme* (1), *né de Cléopâtre, femme* (2), ce qui répond aux mots de votre inscription grecque, Πετεμένων... μητρὸς Κλεοπάτρας.

Mais les légendes égyptiennes de cette momie ne font aucune mention du nom d'*Ammonius*, que l'inscription grecque nous apprend avoir appartenu au défunt en même temps que celui de *Pétémen* : Πετεμένων ὁ καὶ Ἀμμώνιος : *Pétéménon dit aussi Ammonius* : la raison en est bien simple; ces deux noms ne sont que l'exacte traduction l'un de l'autre, et il est évident que le défunt était appelé *Pétémen* par les individus qui parlaient la langue égyptienne, et *Ammonius* par ceux qui parlaient la langue grecque. L'hiérogrammate égyptien qui a composé les inscriptions de la momie, n'a dû, en conséquence, citer que le nom égyptien seul; et il n'eût probablement point omis le second nom, s'il n'eût été un synonyme exact du premier. En effet, le nom propre égyptien *Pétémen* est un mot composé, 1° du monosyllabe ПТ (Pét) ou ПТЄ (Pété) qui, en langue égyptienne ou copte, signifie *celui qui est à*, *celui qui appartient à*; 2° de MN (Mén), nom que j'ai trouvé dans les textes hiéroglyphiques tout aussi fréquemment employé que le mot AMN (*Amen* ou *Amon*), pour désigner le dieu Eponyme de Thèbes, que les Grecs appelèrent Ἄμμων. Ainsi, le mot *Pétémen*, c'est-à-dire, *celui qui appartient à Men*, *Emen*, *Amen* ou *Amon*, n'est que l'exacte traduction du mot grec Ἀμμώνιος, *Ammonien*, qui est à *Ammon*. J'ai, au reste, retrouvé dans

(1) *Caractère figuratif homme*, qui termine ce nom propre sur les montans du sarcophage. Voy. N° 1 et 2.

(2) *Caractère figuratif femme*, précédé de l'article féminin T, groupe répondant au mot copte THIME, ἡ γυνή. Voyez N° 5.

les textes hiéroglyphiques, une foule de noms propres égyptiens formés, comme celui de notre *Pétémen*, du monosyllabe *Pét* ou du dissyllabe *Pété*, et du nom propre d'une divinité égyptienne. Tels sont ceux de Pétosiré, *celui qui est à Osiris*, Pethor ou Pethar, *celui qui est à Horus*; Pétési, *celui qui est à Isis*; Pétéphtah, *celui qui est à Phtha*; Pétarpré ou Pétarphré, *celui qui est à Horus et à Phré* (le Soleil), etc. (1)

Deux des courtes légendes hiéroglyphiques tracées sur les montans du sarcophage de *Pétémen*, présentent une variante curieuse de l'orthographe de ce nom propre : la syllabe pet est formée ici, comme partout ailleurs, par le *carré strié* et par le *bras étendu soutenant un triangle*; mais le nom divin *Amon*, *Men* ou *Amen*, n'est plus exprimé *phonétiquement*; le scribe, au lieu de *caractères phonétiques*, a employé un *signe symbolique*; et ce symbole, qui tient la place du nom du dieu, est un *obélisque*. N° 5.

Un tel changement dans l'orthographe d'un seul et même nom, dans un même texte, ne présente, Monsieur, rien qui doive nous surprendre; car l'étude des inscriptions hiéroglyphiques m'a fourni une masse de faits positifs qui prouvent que, dans ce singulier système d'écriture, certains objets pouvaient être exprimés indifféremment par trois méthodes très diverses : 1° par la *transcription phonétique du mot* qui en était le signe dans la langue orale; 2° par la *représentation* même de l'objet de l'idée; 3° enfin, par un *signe symbolique, tropique* ou *énigmatique*, qui rappelait le souvenir de cet objet d'une manière plus ou moins directe.

Aussi arrive-t-il que, dans la plupart des légendes royales et des légendes funéraires inscrites sur des monumens de tout genre trouvés à Thèbes, le nom du dieu *Ammon*, dans les titres *chéri d'Ammon* et *pur par Ammon*, qui y sont très ordinaires, est indifféremment écrit ou *phonétiquement* mn et amn, ou *figurativement* par une petite image du dieu lui-même,

(1) Voyez mon *Précis du système hiéroglyphique*, Chap. VI.

la tête surmontée de sa coiffure particulière, ou bien *symboliquement* par l'image d'un *obélisque*, comme dans la variante hiéroglyphique précitée du nom de notre Pétémen.

Enfin, la lecture du nom hiéroglyphique *Pétémen*, ses variations d'orthographe, et le sens que je lui attribue, sont pleinement mis hors de doute, 1° par le grand manuscrit hiéroglyphique du cabinet du Roi, qui se rapporte aussi à un défunt nommé *Pétémen*, *Pétamen* ou *Pétamon*, comme le jeune fils de Cléopâtre, dont M. Cailliaud possède la momie. Le nom de ce second *Pétémen*, dans le manuscrit du cabinet du Roi, est écrit tantôt *phonétiquement*, tantôt *phonético-symboliquement et par les mêmes caractères* que celui de notre Pétémen; 2° par le titre même du manuscrit trouvé sur la momie de notre Pétémen, titre qui contient le nom du défunt en grec et en écriture démotique égyptienne; ce dernier nom est composé d'un *croissant* et d'une *grande ligne perpendiculaire*, qui sont les formes des lettres ΠΤ (Pet) dans l'écriture démotique, et du groupe symbolique qui, dans l'inscription démotique de Rosette (ligne 2), exprime le nom de *Zeus* (ou *Ammon*) du texte grec; 3° enfin, par le texte *hiératique* du manuscrit de notre *Pétémen*, qui, dès la première ligne, offre le nom du défunt écrit ΠΤΑΜΝ ΡΩΜΕ ΜΣ Ν̄ ΚΛΟΠΤΑ ΘΙΜΕ, *Pétamen, homme, enfant de Cléopâtla* (pour Cléopatra), *femme:* ici le nom du dieu qui entre dans la composition du nom de Pétamen, est écrit par les signes hiératiques, équivalens fixes des hiéroglyphes, *la feuille*, Α, *le parallélogramme crénelé*, Μ, et la *ligne horizontale ou brisée*, Ν, qui forment le nom hiéroglyphique d'Ammon sur les grands monumens de Thèbes.

On chercherait vainement, dans les inscriptions hiéroglyphiques du sarcophage et dans le texte hiératique de ce manuscrit, le nom propre du père de Pétémen, *fils de Cornélius Pollius Sôter*, que vous reconnaissez dans l'inscription grecque. Je dois dire à ce sujet, sans discuter ici les causes de cette singularité, que vous avez aussi remarquée dans le papyrus de Schow, qu'il est très rare de trouver dans les légendes hiéro-

glyphiques des momies, la moindre mention du père des défunts, à quelque sexe qu'ils appartiennent; mais on y voit toujours exprimée et dans toutes les occasions, la filiation maternelle. Les légendes égyptiennes de la momie de Pétéméni, sont donc conformes en tout à la méthode ordinairement suivie, dans les légendes funéraires, par les naturels du pays.

Tels sont, Monsieur, les faits principaux qui sont résultés du premier examen des légendes hiéroglyphiques de cette momie, et je ne puis mieux en terminer l'exposé, qu'en me félicitant de nouveau de l'heureux accord des résultats de vos savantes recherches avec ceux de mes études sur les écritures et les monumens de l'ancienne Egypte.

Agréez, etc.

J. F. CHAMPOLLION LE JEUNE.

ωΝΙΟϹΓωΤΤΠΡΟ

ΟΥΜΗΤΡΟϹΚ

ωΝΕΙΚΟϹΙΕΝΟϹ

ΟϹΙ ΔΤΟ ΕΤΕΛ

ΤΡΙΟΥ ΠΑΤΝΙΗ

5.

ΓΕΝΗΘΗ ΤωΙ ΚΛΑΥΔΙΑΝΟΥ
ΕΤωΝ ΥΜΗΝωΝΔΥΟ ΚΜ ΕΡωΝ

...ons et de l'Administration des Forêts



